



JIM DOWD

cyberpresse.ca
LA PRESSE

LE CANADIEN
ENCORE DU RENFORT
CAHIER SPORTS
PAGE 3



BARMAID/BARMEN
LES NOUVELLES STARS
ACTUEL MAGAZINE

Firme d'avocats de renom pressentie pour étudier la possibilité d'une poursuite

PELLETIER PRÉPARE SA RIPOSTE

FRANÇOIS CARDINAL

Congédié de la présidence du conseil d'administration de VIA Rail lundi, Jean Pelletier envisage un recours juridique contre le gouvernement du Canada. Il a demandé à la firme Stikeman Elliott, hier, d'évaluer la possibilité d'intenter une poursuite, a appris *La Presse*.
Lors d'un entretien téléphonique mercredi, l'ex-chef de cabinet de Jean Chrétien a déclaré qu'il examinait les options qui s'offrent à lui. « Je réfléchis et je consulte, a-t-il dit. Sachez bien que je ne resterai pas coi. »

Moins de 24 heures après avoir fait cette déclaration, M. Pelletier a confié la tâche de le représenter à M^e Suzanne Côté, chef de litige de Stikeman Elliott, un des plus grands bureaux d'avocats au Canada. M^e Côté, avocate reconnue pour sa pugnacité, a confirmé hier qu'elle envisageait d'intenter une poursuite contre le gouvernement de Paul Martin au nom de M. Pelletier.
« J'ai reçu aujourd'hui le mandat de M. Pelletier, a-t-elle dit. Son contrat peut constituer la base d'une poursuite, c'est clair. »
➤ Voir PELLETIER en A2

Santé mentale

Couillard promet de passer à l'action

PASCALE BRETON

QUÉBEC — La santé mentale doit être considérée au même titre que tous les autres volets du système de santé, affirme le ministre Philippe Couillard en promettant des actions concrètes pour lutter contre le suicide.

Alors que le Québec dénombre quatre ou cinq suicides par jour — soit 400 de plus annuellement que son voisin l'Ontario — le ministre de la Santé et des Services sociaux s'étonne du peu d'écho qu'obtient la santé mentale dans la société.

« Tout le monde s'inquiète à bon escient du fait que les gens attendent pour les chirurgies. C'est bien, on ne devrait pas attendre outre mesure. Mais on ne semble pas avoir encore fait dans le public le constat qu'il s'agit d'un problème majeur de santé au Québec », a déclaré M. Couillard en entrevue hier à *La Presse*.

D'ici quelques jours, le ministre doit recevoir le rapport du comité d'experts qu'il avait mandaté l'automne dernier pour se pencher sur la délicate question de la santé mentale. À partir du rapport, qui doit notamment contenir des recommandations sur l'organisation des services d'urgence en matière de santé mentale, Philippe Couillard promet de passer à l'action.

➤ Voir COUILLARD en A2

AUTRES TEXTES
PAGE A6

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
« Si le PLC veut rendre l'argent souillé, on est prêt à le reprendre. »
— Groupaction et les autres amis

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 11
Bandes dessinées	AFFAIRES 14
Bridge	AFFAIRES 11
Décès	AFFAIRES 12, 13
Feuilleton	AFFAIRES 14
Forum	A 14, 15
Horaire télévision	ARTS 6
Loteries	A 10
Mots croisés	AFFAIRES 14 et SPORTS 12
Mot mystère	AFFAIRES 14
Observateur	AFFAIRES 9
Petites annonces	AFFAIRES 9 et AFFAIRES 2

Météo

Pluie ou neige, maximum 6, minimum -2, plus de détails en page SPORTS 16



Dans l'espoir de devenir une star!



PHOTO RÉMI LEMÉE. La Presse

Les auditions de *Canadian Idol 2* du réseau CTV ont fait un arrêt hier à l'hôtel Hyatt du centre-ville de Montréal. Des centaines de jeunes chanteurs ont passé la nuit dans une salle bondée de l'hôtel dans l'espoir de devenir la prochaine star de l'émission. Comme l'an dernier, *Canadian Idol* est animée par Ben Mulroney, fils de l'ex-premier ministre conservateur Brian Mulroney. À lire dans le cahier Arts et Spectacles, page 3.

Le venin de Falardeau crée un malaise au Bloc

FRANÇOIS CARDINAL

Le cinéaste Pierre Falardeau a créé un malaise dans les rangs souverainistes en publiant, dans un journal indépendantiste largement soutenu par le Bloc québécois, un texte virulent où il se réjouit de la mort de l'ancien directeur du journal *Le Devoir* et ex-chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, qu'il quali-

fie de « pourriture ». Intitulé *L'enterrement du Bonhomme Carnaval*, le texte en question figure dans le plus récent numéro du journal *Le Québécois*, publication de la Société nationale des Québécois de la Capitale, qui atteint un tirage de 40 000 exemplaires, en bonne partie grâce à l'appui du Bloc québécois.
Dans le dernier numéro, on

comptait 13 publicités du Bloc et de ses députés. Deux députés péquistes annoncent également dans ce journal. En plus des nombreuses publicités, des élus achètent des centaines d'exemplaires du *Québécois* pour les distribuer gratuitement aux membres de leur association de circonscription.
« Voilà enfin une bonne chose de faite! Claude Ryan vient de mourir,

écrit en guise d'introduction le pamphlétaire Pierre Falardeau. Ne reste plus qu'à l'embaumer et à fermer le couvercle. Avec sa belle tête de sous-diacre empaillée et mangée par les mites, il n'aura fait, en mourant, qu'officialiser une situation qui perdurait depuis longtemps. »
Le reste du texte est à l'avenant.
➤ Voir FALARDEAU en A2

Rocambolesque chantage au terrorisme

« Suzy » perd le contact avec « Gros Loup »



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
PARIS

COLLABORATION SPÉCIALE
Rocambolesque. C'est le mot qui revient un peu partout dans les

commentaires.
Bien sûr, le chantage au terrorisme du mystérieux groupe AZF, révélé mercredi matin par la *Dépêche du Midi*, n'est pas une affaire que les pouvoirs publics français prennent à la légère. « Moyens illimités » mis à la disposition de la police, dit le ministère de l'Intérieur.
Et puisque les menaces d'attentats concernent le réseau ferré, 10 000 cheminots de la société des chemins de fer ont inspecté à pied 12 000 kilomètres de voies

entre mercredi après-midi et hier midi. Sans résultat.
Mais il reste vrai que, le 21 février, sur indication des terroristes, la police a effectivement trouvé un engine à retardement au fuel-nitrate sur la ligne Paris-Limoges, assez puissant pour faire sauter la voie.
En même temps, les circonstances connues à ce jour sur ce feuilleton AZF tiennent de la série noire loufoque.
➤ Voir CHANTAGE en A2

AUJOURD'HUI

Le ministre vend la mèche
Le gouvernement Charest s'apprête à relancer le régime d'allocations familiales universelles, une mesure plus « visible » qu'une baisse des impôts.
PAGE A3

Une plaie pour l'Afrique
Filles soldats, enrôlées de force, victimes d'agressions ou mariées à des chefs déments, toutes ces jeunes femmes sont des victimes méconnues des guerres africaines, révèle une étude.
PAGE A5

Quand le bâtiment va...
Alors que le rythme de consommation des ménages semble ralentir, celui de la construction résidentielle reste effréné au Québec.
LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

L'envie de voyager vous chatouille?

Profitez de nos tarifs avantageux pour la destination de votre choix au pays, aux États-Unis ou ailleurs dans le monde. **Hâtez-vous, l'offre prend fin le 9 mars 2004. Réservez maintenant!**
Réservez sur aircanada.com
Téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au 1 888 247-2262. Service aux personnes malentendantes (ATS): 1 800 361-8071



SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le Guide F1 2004 La saison 2004 de Formule 1 se met en branle ce week-end en Australie. Demain, le cahier Sports vous propose deux pages couleur préparées par notre journaliste Stéphanie Morin: portraits des favoris et des équipes, calendrier 2004, bref, tout ce que qu'il faut savoir à l'aube de la nouvelle saison. **À lire demain dans le cahier Sports,**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez parler de la nouvelle saison de Formule 1 avec Stéphanie Morin à 13 h: cyberpresse.ca/clavardage

> Retrouvez toutes les critiques des films à l'affiche: cyberpresse.ca/films

> Pour tout savoir des échanges dans la Ligue nationale de hockey: cyberpresse.ca/hockey

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse. Itée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Pelletier prépare sa riposte

PELLETIER
suite de la page A1

« Je n'ai pas complété mon analyse. Mais je constate que M. Pelletier a un contrat à durée fixe et qu'il n'y a que la moitié du contrat qui a été écoulée au moment du congédiement. Il y a certaines dispositions dans son contrat qui lui permettent de poursuivre », a précisé M^e Côté.

M^e Côté ajoute que le gouvernement n'a pas respecté le droit du travail en procédant à ce licenciement. « En droit du travail, il est clair que l'employeur qui veut appliquer une suspension, un con-

gédiement, une réprimande ou quelque mesure disciplinaire que ce soit, doit entendre l'employé sur la faute qu'on lui reproche. Dans ce cas-ci, il n'y a pas de discussion à avoir, ça n'a pas été fait », a-t-elle dit.

M. Pelletier a perdu son poste de président du conseil d'administration de VIA Rail lundi, quatre jours après avoir déclaré que la championne olympique Myriam Bédard est « une pauvre fille qui fait pitié ». Il répondait ainsi à des allégations de surfacturation entre VIA Rail et Groupaction faites par M^{me} Bédard. Pressé par le premier ministre Paul Martin de s'excuser,

M. Pelletier a ensuite publié un communiqué dans lequel il disait regretter ses propos.

Dimanche dernier, soit la veille du congédiement, une source proche du premier ministre Paul Martin a confié à La Presse que le gouvernement craignait d'être confronté à une poursuite judiciaire s'il actionnait le couperet contre M. Pelletier. Jointe à nouveau hier, cette source a ajouté: « Nous sommes convaincus que M. Pelletier va poursuivre le gouvernement. Mais nous sommes assurés de suivre un processus juste et équitable avant de lui montrer la porte. »

Au plan juridique, le président du conseil de VIA, tout comme le président et chef de la direction, est nommé au bon plaisir de Sa Majesté, a indiqué hier la porte-parole du bureau du Conseil privé à Ottawa, Valérie de Montigny. En d'autres mots, le gouvernement choisit le président, le nomme et peut le destituer comme bon lui semble puisqu'il s'agit d'un poste « amovible », selon le jargon administratif. Cependant, selon M^e Côté, le libellé du contrat de M. Pelletier pourrait servir de base à un recours juridique. « Au cours de la semaine prochaine, j'aurai complété l'analyse du dos-

sier, a-t-elle ajouté. Et M. Pelletier aura choisi l'option qu'il privilégie. »

Au sujet de la lettre de louanges envoyée à Myriam Bédard 39 jours avant que celle-ci ne quitte VIA Rail, et dont La Presse faisait état dans son numéro de mercredi, M. Pelletier a affirmé: « Ils (VIA) sont en train de faire toute l'étude de ça. Alors attendez donc. Je n'ai pas de commentaires à faire là-dessus. » Cette lettre était co-signée par M. Pelletier et Marc LeFrançois, président et chef de la direction de VIA Rail, présentement sous le coup d'une suspension.

« Suzy » perd le contact avec « Gros Loup »

CHANTAGE
suite de la page A1

Où l'on voit la police, sous la signature de Suzy, passer des petites annonces personnelles dans le quotidien *Libération* à l'attention du groupe terroriste, désigné sous le charmant sobriquet de Gros Loup. Malgré les pressions du Ministère, c'est le quotidien de Toulouse (où une violente explosion à l'usine chimique AZF avait fait 31 victimes en septembre 2001) qui a révélé cette affaire qui circulait déjà dans plusieurs rédactions.

Les lettres de menace adressées directement au ministère de l'Intérieur sont arrivées à la mi-décembre, accompagnées de justifications tenant du « verbiage ésotérique », selon un enquêteur. Il est surtout question de paiement d'une rançon: 4 millions d'euros et, raffinement supplémentaire, un million de dollars US.

À l'appui de cette modeste exigence, AZF annonce le 13 février avoir posé une dizaine de bombes à retardement en divers points du réseau ferroviaire. Le 19, la police fait paraître une première annonce dans *Libération*: « Mon gros loup. Ne prenons pas de risques inutiles, le plus tôt sera le mieux. Donnez-moi tes instructions. » Deux jours plus tard, découverte



Des gendarmes français patrouillent à pied le long de la voie ferrée à Podensac, près de Bordeaux, à la recherche des bombes que dit avoir posées un mystérieux groupe qui menace de les faire sauter si on ne lui remet par quatre millions d'euros et un million de dollars US.

d'une vraie bombe entre Paris et Limoges. Entre-temps, AZF a exigé qu'un hélicoptère, avec la rançon, se pose au sommet de la tour

Montparnasse, à Paris, en attendant les instructions. Réponse de Suzy à Gros Loup dans le *Libé* du 24: « L'oiseau doit s'envoler d'ail-

leurs. De plus, souhaite garantie pour cadeau. Toujours d'accord, mais parlons-en. » Il y aura en tout cinq messages.

Le 1^{er} mars, un hélico de la police tente de remettre la rançon, tel qu'exigé, sur une bâche bleue installée sur le minuscule aéroport de Montargis. Mauvais temps: on ne voit pas la bâche. Dernier message le 3 mars: « Mon gros loup, pas vu ton foulard bleu. Fais-moi signe. Suzy. » Le même jour, l'affaire est éteinte. Et Suzy perd le contact avec Gros Loup.

Après une période de flottement, les responsables de la police ont désormais opté pour l'hypothèse du « terrorisme de droit commun ». Et le ministre de la Justice, Dominique Perben, a parlé hier de « crapulerie », c'est-à-dire d'un pur et simple chantage au terrorisme — pour l'argent. « On peut imaginer un groupe assez restreint pour éviter les fuites, et assez organisé pour fabriquer des engins relativement sophistiqués », estime le spécialiste en terrorisme Roland Jaccart.

Il y a eu une demi-douzaine de cas similaires de « terrorisme crapuleux » en Grande-Bretagne, en Allemagne ou aux Pays-Bas dans les 10 dernières années. En janvier 2002, un chômeur de l'ex-Allemagne de l'Est a été condamné à la prison à perpétuité pour avoir commis quelques attentats contre les chemins de fer. Lui aussi avait fixé la rançon à cinq millions d'euros. Apparemment, l'idée a fait son chemin.

Le venin de Falardeau crée un malaise au Bloc

FALARDEAU
suite de la page A1

Le cinéaste y décrie « le choeur unanime des pleureuses professionnelles » et les « spécialistes maison de l'éloge funèbre pompeux » qui ont rendu hommage à M. Ryan après son décès, le 9 février. À son avis, il ne mérite pas les hommages qui lui ont été rendus, lui qui n'était « qu'un politicien encore plus ridicule dans la vraie vie que le meilleur de ses imitateurs ».

« Salut pourriture », conclut M. Falardeau.

Le chef de l'opposition et président du PQ, Bernard Landry, a été très virulent dans sa réaction. « Que l'on partage ou non le point de vue politique de Claude Ryan, de tels excès de langage sont inacceptables dans une démocratie, a indiqué sa porte-parole, Annick Bélanger. Sur le plan humain, ce sont des propos odieux. »

Le Bloc québécois a lui aussi pris ses distances avec le texte de M. Falardeau. « On n'est pas mal à

l'aise avec ces propos puisque ce ne sont pas les nôtres, a néanmoins déclaré Frédéric Lepage, porte-parole du Bloc. On ne se sent nullement associé à ça. Ça ne reflète en rien notre opinion sur Claude Ryan. »

Dans un communiqué de presse daté du 19 février, le rédacteur en chef du journal, Patrick Bourgeois, se félicitait d'avoir publié les commentaires « tout aussi uniques, qu'admirables et radicaux » de M. Falardeau. « On savait que ce texte dérangerait, a-t-il précisé

lors d'un entretien téléphonique. On a donc réfléchi avant de le publier pour finalement conclure que le texte n'appelait pas à la violence et n'était pas raciste. Il nous était donc difficile de refuser de le publier. »

Selon le rédacteur en chef du journal *Le Québécois*, le soutien du Bloc québécois compte à lui seul pour environ 60 % du financement du journal. « Le Bloc et le Parti québécois nous donnent un coup de main, notamment avec la distribution gratuite », a-t-il dit.

La Presse a joint par téléphone certains députés bloquistes qui ont acheté un espace publicitaire dans ce journal. Ni Francine Lalonde, ni Pierre Paquette, ni Christiane Gagnon n'avaient lu ce texte, mais tous affirmaient qu'il ne représentait en rien leur position. Les chefs des deux formations, Bernard Landry et Gilles Duceppe, ont tous deux rendu hommage au grand homme que fut M. Ryan.

Il a été impossible de joindre M. Falardeau.

Santé mentale: Couillard promet de passer à l'action

COUILLARD
suite de la page A1

« Nous avons voulu centrer les travaux sur des choses concrètes, par exemple l'accessibilité des soins, des actions pour contrer le suicide ainsi que les centres de crise. Ce sont des choses qui vont paraître dans le quotidien », a-t-il affirmé.

Le ministre promet « de nouvelles façons d'agir », assorties des ressources financières nécessaires qui seront déterminées avec les crédits alloués en santé dans le prochain budget.

Le défi est toutefois majeur. Le coût total des problèmes de santé mentale au Canada est de 14 milliards annuellement, ce qui englobe autant les frais de traitement et

d'hospitalisation que les assurances et la baisse de productivité liée aux absences du travail. « C'est la maladie la plus importante au niveau des statistiques. Ne pas intervenir, ne pas la traiter, c'est avoir des coûts encore plus importants », explique le président de l'Association des médecins psychiatres du Québec, le Dr Brian Bexton.

Au cours de sa vie, une personne sur cinq sera touchée par un problème de santé mentale et 5 % de la population souffre de dépression, soit 300 000 Québécois chaque année, rappelle encore le Dr Bexton.

Il est urgent d'intervenir. Tous le reconnaissent, mais les ressources restent limitées. « La situation est

complexe en santé mentale parce que souvent, dans les régions, il manque à la fois d'omnipraticiens et de psychiatres pour former des équipes de soutien et de consultation qui pourront intervenir », souligne le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le Dr Yves Dugré.

Les omnipraticiens se plaignent d'ailleurs régulièrement du manque d'accès aux équipes spécialisées. Selon les régions, un patient peut en effet attendre de quatre à 14 mois avant d'être suivi par un psychiatre. « C'est sûr qu'on a l'impression d'être pris pour suppléer ce que les spécialistes ne veulent pas faire ou sont en nombre insuffisant pour faire », indi-

que d'ailleurs le Dr Michel Desrosiers, directeur des affaires professionnelles à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

Il faut dire qu'avec 60 % des lits en psychiatrie pour seulement 30 % de la population, les régions de Montréal et Québec sont les plus choquées. Le nouveau plan de répartition des effectifs médicaux, présenté mardi par le ministre et la FMSQ, devrait toutefois permettre d'envoyer 67 % des finissants en psychiatrie dans les régions intermédiaires ou éloignées. Dans les centres métropolitains et universitaires, il n'y aura également plus d'attrition, au moins pour la prochaine année.

Mais c'est encore trop peu. Au fil

des ans, les psychiatres se sont également spécialisés, notamment auprès des enfants (pédopsychiatrie) ou des personnes âgées (gérontopsychiatrie), si bien que la spécialité est aujourd'hui fort diluée.

« Il faut essayer de développer un *réseautage*, un corridor de services », affirme le Dr Dugré. La FMSQ travaille d'ailleurs à établir des collaborations entre certains centres qui manquent de ressources. C'est le cas à l'hôpital Sainte-Justine où des négociations sont en cours pour envoyer une équipe et un pédopsychiatre une fois par semaine à l'hôpital de Trois-Rivières.

Les spécialistes fondent également beaucoup d'espoir sur le rapport du comité d'experts mandaté par le ministre. « Il faut revoir la répartition, faire des équipes de soins. On ne manquera jamais trop d'organisation pour arriver à des résultats », croit le président de la FMSQ.

Québec rétablit les allocations familiales

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Désireux de retrouver plus de visibilité auprès des électeurs, le gouvernement Charest compte remplir son engagement de rétablir l'équité entre tous les parents du Québec en remettant en place un régime d'allocations familiales universelles.

Hier, à la séance de clôture de ses consultations publiques en prévision du budget attendu pour la fin mars, le ministre des Finances, Yves Séguin, a annoncé le retour des allocations directes, sous forme de chèques mensuels aux parents. Ce programme d'allocations familiales avait été aboli par le gouvernement Bouchard qui avait préféré utiliser l'argent — plus de un milliard par année — pour financer un réseau de garderie à 5 \$ par jour.

Or, après six ans d'expérience, on trouve encore 160 000 enfants de 0 à 4 ans qui n'ont pu avoir accès à une place subventionnée.

Visiblement un peu surpris de voir son collègue Séguin vendre aussi rapidement la mèche sur le contenu du prochain budget, le ministre de l'Emploi, Claude Bécharde, se disait heureux de la décision annoncée. « Il faudra voir les marges de manoeuvre qui seront dans le budget », prévient toutefois M. Bécharde. Il souhaite que Québec rétablisse l'équité entre l'aide qu'il accorde aux familles qui ont des enfants dans le réseau des garderies subventionnées et ceux qui n'ont pas trouvé de place. Il faut, dit Claude Bécharde, que « les familles puissent avoir de façon simple, claire » les mesures d'assistance offertes par Québec.

Du même souffle, le ministre Séguin a annoncé la fin du programme APPORT, destiné aux bas revenus. Seulement une personne sur les cinq qui y ont droit se sert de ce programme complexe « qui sera aboli », a-t-il souligné. En lieu et place, Québec proposera un nouveau programme qui contribuera davantage à l'amélioration du sort des bas salariés. Instauré à la fin des années 80, APPORT est en panne — on y avait injecté 53 millions pour 41 000 bénéficiaires en 1997, mais on n'en retrouvait que 29 600 qui se sont partagés 33 millions en 2002.

« Le budget voudra redresser un ensemble de situations, des mesures qui depuis un certain nombre d'années n'atteignent pas leurs objectifs », a expliqué le ministre Séguin. Il promet aussi



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Vivian Labrie, à gauche, représentante du Collectif pour un Québec sans pauvreté, s'est entretenue avec le ministre des Finances Yves Séguin au dernier jour des consultations prébudgétaires.

une réforme fiscale « fusionnant un certain nombre de mesures, qui donnera plus d'aide aux familles et aux contribuables ».

Le ministre Séguin a assuré que « le budget visera à rétablir un dialogue plus clair avec les contribuables, que ce soit plus parlant... La fiscalité dans les rapports d'impôt est plus compliquée. Les gens nous écrivent : si vous voulez m'aider comme père de famille ce serait mieux d'avoir un montant... ».

Devant le Collectif pour un Québec sans pauvreté, M. Séguin a rappelé qu'il était depuis longtemps « un grand défenseur de l'allocation familiale universelle » et que son prochain budget allait le prouver. « Cela fait plusieurs années que je le souhaite, c'est une très belle façon de réformer notre fisca-

lité », a-t-il souligné. « On aura une aide familiale au revenu de la plupart des familles, qu'on appelle ça allocation ou autrement, c'est le même concept », a-t-il dit.

Porte-parole du regroupement des Associations des familles monoparentales, Sylvie Lévesque se réjouissait de l'intention formulée hier par M. Séguin, sous réserve de voir quel effort financier Québec injectera dans cette mesure. Depuis 2001, s'appuyant sur une étude de l'économiste Ruth Rose, de l'ÉQUAM, ce groupe préconise « l'intégration » d'une série de mesures et de crédits d'impôt en une allocation universelle.

Selon nos sources, le ministre Séguin compte d'abord réinjecter en transferts directs la valeur des crédits d'impôt de toute farine que le

gouvernement rembourse actuellement pour les enfants — on en retrouve pour près de 600 millions par année, camouflés dans les rapports d'impôt.

Toutefois la réapparition de l'allocation familiale ne sera pas seulement un recyclage de l'argent déjà accordé en mesures fiscales aux familles, « il y aura une bonification », insiste le ministre Séguin.

Car, a-t-on appris, Québec voudra dédommager les familles qui n'ont pas accès à une place en garderie subventionnée.

Mais cette fois la facture est très lourde — on parle de plus d'un milliard, par année, si Québec voulait donner aux parents des 160 000 enfants qui n'ont pas de place en garderie l'équivalent de la subvention aux services de garde allouée

aux enfants qui eux ont accès aux garderies subventionnées. Chaque enfant qui a une place en garderie à 7 \$ obtient l'équivalent d'une subvention de 8500 \$ par année environ.

Depuis la mise en place des garderies à 5 \$, les libéraux critiquaient un programme qui n'avait avantage qu'une partie des parents.

L'automne dernier, dans une présentation au ministre Bécharde, le Conseil du patronat avait fait une proposition étoffée d'une allocation familiale universelle et non imposable, qui supposait en revanche l'abandon du système des garderies subventionnées telles qu'elles le sont présentement.

Québec n'ira pas toutefois jusqu'à sabrer le réseau subventionné qui offrira 200 000 places en 2006.

Séguin s'oppose à l'abolition du *no-fault*

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Membre en vue du Conseil des ministres, Yves Séguin désapprouve l'engagement du gouvernement d'abolir le *no-fault* dans l'assurance automobile.

Cette sortie du ministre survient au moment où le gouvernement Charest se prépare à mettre un

frein à cette promesse de plus en plus embarrassante.

Le ministre des Transports, Yvon Marcoux, tient à une consultation publique importante sur l'abolition du *no-fault* avant d'aller de l'avant. Or, a appris *La Presse* hier, cette consultation pourrait bien être tenue seulement l'été prochain, ce qui ne permettrait pas de débattre

d'un projet de loi au cours de la session parlementaire qui débutera mardi prochain à l'Assemblée nationale.

Devant les représentants du Club automobile hier, le titulaire des Finances, Yves Séguin, n'a pas fait mystère de son opposition au projet de modifier le régime actuel pour permettre aux victimes de

poursuivre les responsables d'accidents criminels. « Le *no-fault* est l'un des meilleurs systèmes au monde », a-t-il lancé sans appel. « Pour moi le système actuellement fonctionne bien », a dit le ministre, voulant mettre les automobilistes à l'abri « d'un choc tarifaire ».

Invité à préciser sa pensée, il a souligné « ne pas être particulière-

ment partisan de faire des changements. Pour le moment il n'y a pas de très grande volonté, je ne pense pas qu'il soit de l'intention du gouvernement d'abolir le *no-fault*. Je vais laisser mon collègue des Transports gérer cette recommandation qui avait été formulée par M. (Marc) Bellemare (le titulaire de la Justice) », de dire M. Séguin.

ÉNERGIE ÉOLIENNE

Québec et les Micmacs créent une table de concertation

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Après une rencontre d'une heure à Québec avec les chefs micmacs de Gaspésie, le ministre Sam Hamad a annoncé hier la création d'une table de concertation sur le développement des ressources naturelles, qui soutiendra les projets des membres de cette Première Nation.

Québec n'a donc pas tardé à répondre favorablement aux demandes des Micmacs qui souhaitent être partie prenante du développement économique sur leur territoire, notamment dans le secteur de l'énergie éolienne.

« Le comité de trois personnes, a précisé le ministre des Ressour-

ces naturelles, appuiera techniquement et politiquement les projets des Micmacs. Il pourra prendre des décisions et accorder une aide technique. »

Allison Metallic, le chef de la communauté de Listuguj, s'est montré satisfait de cette décision qui démontre, selon lui, un « nouvel esprit » et un « nouveau départ » de la part du gouvernement Charest.

Selon le chef de Listuguj, Québec démontre déjà une « ouverture pour négocier avec les Micmacs à un niveau plus élevé que dans le passé ».

« Nous avons besoin de quelque chose de plus concret, de un niveau politique, de gouvernement,

estime le leader micmac. On espère que cela donnera des résultats rapides pour notre nation et son développement économique. »

Le chef régional de l'Assemblée des premières nations, Ghislain Picard, qui était présent à la rencontre, pense que les Micmacs ont obtenu une « appui politique clair », même si les propositions des Micmacs seront évaluées au mérite comme toutes les autres dans le secteur de l'énergie éolienne.

« Le gouvernement a démontré qu'il y avait des considérations spécifiques aux Micmacs. Il y a une toile de fond historique et politique que Québec doit recon-

naître », croit-il. Les Micmacs pourraient inscrire des projets dans l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour 1000 MW, mais aussi à l'extérieur de ce processus, a-t-on d'ailleurs précisé en coulisses de l'entente convenue entre le ministre Hamad et les chefs de Listuguj, Gespeg et Gesgapegiag.

Ces autochtones ont déjà des permis pour exploiter deux éoliennes dans cette région qui fait partie, selon eux, de leurs territoire ancestral.

Ils souhaitent par conséquent être consultés sur tout projet touchant aux ressources naturelles de la Gaspésie.

Les Micmacs disent avoir des appuis d'investisseurs privés

pour développer des projets d'énergie éolienne. Ces promoteurs ont jusqu'au 15 juin pour faire connaître les détails de leur projet.

Le comité qui a été mis sur pied hier n'a pour l'instant pas de budget, ni de protocole d'entente, mais le ministre Hamad a indiqué qu'une première rencontre devrait avoir lieu d'ici la fin du mois en Gaspésie.

Le ministre des Ressources naturelles a ajouté que ses collègues des Affaires autochtones, Benoît Pelletier, et du Développement économique et régional, Michel Audet et Nathalie Normandeau, devraient également se joindre aux travaux.

POLITIQUE

Le Bloc favorable à l'énergie éolienne

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Selon le Bloc québécois, le développement de l'énergie éolienne représente une option intéressante qui pourrait permettre au Canada de respecter ses engagements pris dans le cadre du protocole de Kyoto.

Dans le cadre de ce protocole, le gouvernement du Canada doit réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 6 %, a rappelé Bernard Bigras, porte-parole du Bloc en matière d'environnement. Cependant, la réalité c'est qu'entre 1990 et 2000 le Canada a vu augmenter ses émissions de gaz à effet de serre de 20 %. Si la tendance se maintient, il est clair que le Canada ne pourra pas respecter ses engagements internationaux.

Selon M. Bigras, le gouvernement Martin ne tient pas compte de « l'étouffement de la planète ». Le BQ propose d'ailleurs de « bonifier l'actuel programme fédéral d'encouragement à la production éolienne ». Bernard Bigras et Serge Cardin, porte-parole en matière de ressources naturelles, ont dit souhaiter que le gouvernement fédéral investisse 2,1 milliards afin d'offrir un encouragement à la production de deux cents (0,02 \$) le kilowatt/heure pour 4000 mégawatts sur 10 ans.

Selon Serge Cardin, le Québec dispose d'un bon potentiel éolien avec les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie. Il estime qu'en exploitant davantage ce type d'énergie, près de 25 000 emplois pourraient être créés.

En ce qui concerne le Suroît, ce projet de centrale thermique, Bernard Bigras croit que cette option est loin d'être une bonne solution, tant pour l'environnement que pour la création d'emploi. « C'est clair que le Suroît n'est pas un projet qui favorisera l'atteinte des objectifs de réduction de gaz à effet de serre. »

Dur, dur la commandite

L'organisation de la Traversée internationale du Lac-Saint-Jean attend toujours une commandite de 20 000 \$ du gouvernement fédéral qui devait être reçue en juillet dernier. Le directeur général de l'événement, Éric Juneau, explique que faute d'avoir fait parvenir à Patrimoine Canada suffisamment de preuves quant à l'affichage de l'unifolié lors de la Traversée 2003, on a retranché 25 % de la subvention promise. Depuis, l'organisme doit lutter avec le ministère pour obtenir son argent.

Le Quotidien

COMMANDITES

Le président de VIA Rail congédié à son tour

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Après avoir congédié le président du conseil d'administration de VIA Rail, Jean Pelletier, lundi, le gouvernement Martin s'apprête à montrer la porte à Marc LeFrançois, un autre dirigeant de la société d'État élaboussée par le scandale des commandites.

M. LeFrançois, président et chef de la direction de VIA Rail, est déjà sous le coup d'une suspension sans salaire depuis presque deux semaines. Le ministre des Transports, To-

ny Valeri, devrait confirmer la décision du gouvernement Martin aujourd'hui après plusieurs jours de réflexion.

M. LeFrançois avait remis au ministre Valeri lundi une lettre dans laquelle il expliquait pourquoi le fédéral ne devrait pas le démettre de ses fonctions malgré les vives critiques de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, à l'endroit de VIA Rail, dans son rapport dévastateur sur le programme des commandites.

« La décision du gouvernement de congédier M. LeFrançois est prise. Il ne reste plus qu'à signer le décret pour qu'elle entre en vigueur », a

confirmé hier une source libérale sous le couvert de l'anonymat.

Dans son rapport, M^{me} Fraser a révélé que le ministère des Travaux publics avait eu recours à des agences de communication de Montréal proches des libéraux afin de transférer de l'argent du programme de commandites à des sociétés d'État telles VIA Rail, Postes Canada et la Banque de développement du Canada. Ces agences ont donc touché de généreuses commissions simplement pour remettre un chèque aux sociétés d'État en question.

Quant à Jean Pelletier, il a été congédié lundi pour les propos désobl-

Le Canada jouera un « rôle clé » en Haïti

ANDRÉ DUCHESNE

Peu importe le nombre de militaires qu'il sera en mesure d'y acheminer, le Canada jouera un « rôle clé » dans la reconstruction d'Haïti, a laissé entendre le premier ministre Paul Martin hier.

Cette présence canadienne dépassera non seulement la période initiale de trois mois où l'on entend déployer une force militaire internationale chargée de maintenir la paix dans le pays, mais elle prendra diverses formes, allant de la fourniture de biens essentiels à la reconstruction des institutions.

C'est ce qu'est venu dire le premier ministre à des membres de la diaspora haïtienne au cours d'une rencontre de 90 minutes dans les bureaux montréalais du ministre Denis Coderre.

« Il n'y a pas de doute que nous n'avons pas tous les militaires que nous voudrions avoir (en Haïti) aujourd'hui. Mais, nous allons prendre un rôle très important au point de vue des policiers, au point de vue du système de justice, de la capacité de créer des institutions qui vont durer à long terme. Le Canada a l'intention de jouer un rôle clé », a répondu le premier ministre.

De l'aide humanitaire sera acheminée, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'agriculture, en plus de médicaments. Des programmes de l'ACDI seront « accélérés », a indiqué le premier ministre, Mais avant tout, il est impératif de désarmer le pays.

M. Martin n'a pas chiffré ces engagements humanitaires. Quant au nombre de militaires canadiens qui participeront à la force d'intervention, il reste aussi à déterminer. Au sortir de sa rencontre avec la communauté haïtienne, le premier ministre a répété ce qu'il avait dit plus tôt dans la journée : la dizaine de pays engagés dans le processus



PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

L'aide canadienne prendra plusieurs formes, de dire Paul Martin, de passage à l'Institut de cardiologie de Montréal, allant de la fourniture de biens essentiels à la reconstruction des institutions.

étaient en consultation sur la question hier et rien n'avait transpiré de leur rencontre.

Pressé de questions quant à son opinion sur les déclarations de l'ancien président Jean-Bertrand Aristide voulant que les États-Unis l'avaient, avec la complicité de la France, forcé à quitter le pays, M. Martin a répondu : « Le Canada croit la version américaine. » Selon lui, ce sont les Américains qui, à la demande de M. Aristide, l'ont évacué dans le but d'éviter un bain de sang dans ce pays, de nouveau plongé dans le chaos.

Martin approuve Lapierre

Plus tôt dans la journée, alors qu'il était de passage à l'Institut de cardiologie de Montréal, M. Martin a approuvé les déclarations de son lieutenant québécois, Jean Lapier-

re, voulant que le Parti libéral n'utiliserait pas les sommes versées dans ses coffres depuis 10 ans par les agences de publicité impliquées dans le scandale des commandites.

« On doit d'abord déterminer de quels montants il s'agit. (...) Nous allons mettre cet argent dans une fiducie, nous n'avons aucunement l'intention de l'utiliser », a-t-il déclaré.

Ces propos ont fait bondir Michel Gauthier, du Bloc québécois, pour qui cela présente un recul. « La veille, a dit M. Gauthier en entrevue à La Presse, M. Lapierre disait qu'il ne voulait pas qu'on utilise cet argent durant la prochaine campagne électorale. Maintenant, ils disent qu'il faut évaluer les montants, ce qui ne va pas se faire avant le scrutin. Tout cela est de la poudre aux yeux. »

geants qu'il a tenus à l'endroit de la médaillée olympique Myriam Bédard après que cette ancienne employée de VIA Rail eut dénoncé des cas de malversations impliquant la société d'État et Groupaction. L'ex-chef de cabinet de l'ancien premier ministre Jean Chrétien songe sérieusement à tenter une poursuite contre le gouvernement fédéral.

Maintenant qu'il a décidé de démettre M. LeFrançois de ses fonctions, le gouvernement Martin devra aussi statuer sur le sort du président de la Banque de développement du Canada, Michel Vennat, sous le coup d'une suspension sans solde depuis deux semaines pour son rôle dans la ruineuse bataille juridique opposant la société d'État à son ancien président, François Beaudoin.

Le cas de M. Vennat, qui a aussi remis lundi une lettre à la ministre de l'Industrie, Lucienne Robillard, dans laquelle il explique pourquoi il ne devrait pas être congédié, est plus complexe à trancher, a-t-on affirmé hier soir. Tout indique que le gouvernement Martin ne statuera sur son sort que la semaine prochaine.

Les livres du PLC passés au peigne fin

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — À l'instar de son aînée québécoise, le Parti libéral du Canada fera vérifier ses livres par un cabinet d'experts-comptables afin de déterminer le montant des dons qui lui ont été remis par des agences de communication impliquées dans le scandale des commandites.

Ce n'est pas la première fois que le parti sent le besoin de faire examiner ses livres. En mai 2002, le PLC a mené une vérification interne car des rumeurs concernant la mauvaise gestion du programme des commandites s'étaient mises à circuler. Cet examen avait permis d'identifier la provenance des dons remis à la formation politique. À ce moment-là, aucune irrégularité n'avait été relevée. « On ne pouvait pas aller vérifier ce qui se passait à l'extérieur du parti », se défend Steven MacKinnon, directeur national adjoint du PLC.

Aujourd'hui, à la suite du dépôt du rapport de la vérificatrice générale, Sheila Fraser, le PLC souhaite qu'une vérification externe soit effectuée. Le cabinet PricewaterhouseCoopers passera au peigne fin les données comptables du PLC, compilées entre 1997 et 2002.

Rappelons qu'il y a quelques semaines, Jean Lapierre, le lieutenant de Paul Martin au Québec, a fait ouvrir une enquête pour savoir quels montants d'argent les agences de communication citées dans le rapport de la vérificatrice ont versé à l'aile québécoise du parti. C'est Deloitte & Touche, l'un des plus généreux donateurs du PLC, qui s'acquittera de cette tâche.

MAISONNEUVE
Entrevue avec le premier ministre
PAUL MARTIN

► aujourd'hui 12 h 15

Maisonneuve en direct : dès 11h30

Réalisation : Lucie Benoît

95.1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/maisonneuve



VINCENT MARISSAL

Il y a des élections dans l'air

Il y a des signes qui ne trompent pas. Aussi sûr que l'allongement des journées annonce le printemps, la visite d'un premier ministre dans une garderie est signe d'élections prochaines.

À voir l'horaire de Paul Martin, hier et aujourd'hui à Montréal, on ne peut faire autrement que de penser campagne électorale. Son horaire est non seulement réglé au rythme d'une campagne électorale, mais il reprend déjà trois de ses thèmes prioritaires : santé, éducation, petite enfance.

La visite, ce matin, aux petits de la garderie les Chérubins de Médicis rappellera sans doute des souvenirs électoraux à Paul Martin. C'est en effet dans une garderie qu'il avait lancé en 1988 sa carrière politique lors de sa toute première campagne avec son chef de l'époque, John Turner. Bombardé de questions, M. Turner avait été incapable de chiffrer son ambitieux projet national de garderie.

Paul Martin se rappelle encore ce fiasco mémorable, raconte-t-on dans son entourage. C'est que M. Martin a horreur de se faire prendre au dépourvu, ce qui explique sans doute pourquoi il semblait si paniqué dans les premiers jours suivant la publication du rapport de la vérificatrice générale sur le scandale des commandites. Pas tant par ce qu'il y avait dans le rapport (après tout, ce rapport était prêt depuis novem-

bre et le premier ministre en connaissait le contenu), mais beaucoup plus par la réaction de la population.

Pendant une longue semaine après que la bombe eut éclaté à Ottawa, ses propres ministres, députés et proches conseillers ont eu du mal à suivre leur patron et plusieurs lui ont carrément demandé de cesser de s'exposer et de reprendre le cours normal du gouvernement.

Les libéraux misent tout sur leur chef et envisagent même de mettre le logo traditionnel du Parti libéral à l'écart pour vanter l'« Équipe Martin »

C'est ce que Paul Martin essaye de faire depuis quelques jours et gageons qu'il préférerait parler de financement des garderies que du scandale des commandites.

Autres signe annonciateur des élections : les campagnes publicitaires qui se multiplient ces jours-ci sur les ondes (et celles qui sont en préparation). Ces campagnes publicitaires ont toutes un point en commun : Paul Martin.

Les libéraux misent tout sur leur chef et envisagent même de mettre le logo traditionnel du Parti libéral à l'écart pour vanter l'« Équipe Martin », une stratégie payante pour Pierre Bourque lors de sa conquête de la mairie de Montréal puis reprise par Mario Dumont en 1998 au provincial.

Les partis de l'opposition, au contraire, tentent de montrer les points faibles du nouveau chef libéral. Les conservateurs, qui n'ont même pas encore de chef, ont lancé les hostilités contre Paul Martin la semaine dernière en critiquant les abris fiscaux internationaux de la Canada Steamship Lines et, évidemment, en tapant sur le clou des commandites. Le télégénique Jack Layton, chef du NPD, n'est pas en

reste, lui qui a aussi lancé une campagne publicitaire en anglais et en français cette semaine. M. Layton ne fait pas dans la dentelle. Dans la pub de 30 secondes en français, il affirme notamment que les « PDG ont leur chef, Paul Martin... »

Quant au Bloc québécois, qui se prépare aussi pour la campagne électorale, il a fait le plein d'intentions de vote dans les sondages depuis trois semaines, gracieuseté des libéraux. Reste à savoir si Gilles Duceppe et ses troupes cueilleront aux élections les fruits de cet inestimable cadeau.

Les organisateurs libéraux font des heures supplémentaires ces jours-ci pour s'assurer que la machine électorale sera prête à pren-

dre la route dès le début d'avril. Au Québec, de 60 à 65 candidats (sur 75) auront été choisis le 1^{er} avril et la campagne publicitaire sera aussi prête à rouler.

La plus grande préoccupation des libéraux est d'arriver à pondre un programme électoral innovateur et cohérent, ce qui, espèrent-ils, leur permettra de tourner définitivement la page sur les années Chrétien.

Pour le moment, toutefois, les stratèges de Paul Martin sont pris dans la gestion quotidienne du scandale des commandites et ils se plaignent de ne pouvoir travailler à la rédaction du programme électoral.

Il y a effectivement un bail que l'on ne parle plus des priorités de Paul Martin. Personne, pas plus les médias que l'opposition, ne veut lâcher le morceau des commandites, ce qui est parfaitement normal, mais on est en train de perdre de vue les autres enjeux de la campagne électorale.

Le scandale des commandites a poussé la réforme démocratique promise par Paul Martin à l'avant-scène, mais que sait-on vraiment des projets du nouveau chef libéral en ce qui à trait aux relations canado-américaines, aux baisses d'impôt, à la réforme de l'assurance-emploi, aux municipalités, à la santé, à l'éducation ou à la petite enfance ?

Après le tremblement de terre qui a suivi la publication du rap-

port de la vérificatrice générale, qui se souvient du discours du Trône ? Si, si, il y a eu un discours du Trône, c'était le 2 février, vous vous souvenez ? C'est vrai que cela paraît bien loin aujourd'hui. Et bien secondaire.

Pourtant, il faudra bien y revenir. La terre n'a pas arrêté de tourner à cause du scandale des commandites. Dans deux, trois ou quatre ans, on ne parlera plus de cette affaire, mais on aura toujours des problèmes de financement du système de santé, nous serons toujours voisins des puissants États-Unis et éclateront ailleurs sur la planète d'autres conflits où nous serons appelés à intervenir.

Des priorités de Paul Martin, on n'en sait pas beaucoup plus qu'on en savait il y a trois mois quand il est devenu premier ministre. Les partis d'opposition, quant à eux, font leurs choux gras des malheurs des libéraux. C'est de bonne guerre, mais cela ne dispense pas de nous dire pourquoi on devrait voter pour eux.

Il reste la campagne électorale pour débattre des enjeux, direz-vous. Vrai, mais 35 jours, c'est vite passé. Surtout si toute la campagne tourne autour des commandites. C'est là le plus grand défi de Paul Martin : convaincre les Canadiens d'accepter son programme et ses promesses de changement malgré leur légitime envie de mettre les libéraux à la porte.

Un terrible sort est réservé aux fillettes soldats d'Afrique

LOUISE LEDUC

Non, les enfants soldats ne sont pas que des garçons. En Ouganda, en Sierra Leone et au Mozambique, des filles de 12, 13 ou 14 ans sont enlevées et sont contraintes de prendre part au combat alors même qu'elles sont enceintes, qu'elles allaitent ou même si elles ont été violées la veille par 45 hommes.

Le rapport *Où sont les filles ?* signée par Susan McKay, psychologue et infirmière, et Dyan Mazurana, chercheuse spécialisée dans les droits de la personne, documente pour l'une des premières fois la réalité des filles soldats. Environ 200 d'entre elles ont été interrogées.

Dans les trois pays africains qu'elles ont étudiés, les deux auteures se sont fait raconter par des fillettes comment elles ont été notamment forcées « de boire de l'eau dans un crâne humain, de manger de la chair humaine, de ramasser des paniers d'oreilles ou

de mains coupées ». Jusque-là, c'est à peu près le même lot que pour les enfants soldats mâles. D'être une fillette dans un contexte de guerre suppose cependant que l'on est au surplus victime de viol collectif et forcée d'épouser le rebelle qui vous a kidnappée.

Comme l'a précisé hier Dyan Mazurana, en conférence de presse dans les bureaux de l'organisme Droits et Démocratie, il serait faux, par ailleurs, de penser que ces fillettes ne jouent qu'un rôle passif. « Dans les pays que nous avons étudiés, les filles ont indiqué que le combat était l'une de leurs deux ou trois fonctions principales. »

Plus encore, quand leur mari rebelle s'absente du camp, « c'est à ces adolescentes que reviennent toutes les décisions stratégiques », indique M^{me} Mazurana.

Une fois la guerre terminée, quand elles reviennent au village, les filles sont par ailleurs autrement plus stigmatisées que les garçons, notamment lorsqu'elles

rennent à la maison enceintes ou avec un bébé. « Déjà violées dans leurs droits les plus fondamentaux (...), ces filles continuent d'être victimes de discrimination dans leur famille, dans leur village et dans leur pays, de même qu'à l'échelle internationale, où l'on continue de nier leur réalité, leurs besoins et leurs droits. »

Ainsi, le fait que des fillettes soient utilisées comme soldats a jusqu'ici été très occulté, avec pour résultat que très peu de programmes officiels les aident à se remettre, autant que faire se peut, de ce qu'elles ont vécu.

Il faut dire que « contrairement à l'Occident où, de la confesse au psychologue, l'on croit qu'il faut parler de nos épreuves, et en parler beaucoup pour s'en remettre », en Afrique, c'est tout le contraire, observe M^{me} Mazurana. Dans les trois pays que nous avons visités, dit-elle, la guérison passe le plus souvent par des rites de purification, qui aident les fillettes à être mieux reçues à leur retour. »

Elles reçoivent souvent de nouveaux prénoms, se font offrir de nouveaux vêtements et leurs têtes sont rasées. Plutôt que d'y voir une autre forme de discrimination, ces jeunes filles verraient là une façon « de tourner la page, de se faire pardonner par leur communauté ». Se faire pardonner, même si dans 27 pays, leur participation à la guerre est consécutive à leur enlèvement.

Le cas idéal d'une vraie réhabilitation ?

M^{me} Mazurana évoque un village du Mozambique où elle avait demandé à rencontrer quatre ou cinq filles soldats. « Pas moins de 60 sont venues, qu'elles aient fait la guerre ou pas. Quand on posait des questions sur le sujet, celles qui n'avaient pas fait la guerre répondaient au même titre que les

autres. Elles savaient ce qui en était, et elles nous disaient que ce qui avait été fait à leur soeur, c'est comme si on le leur avait fait à elles-mêmes, qu'elles n'étaient pas différentes les unes des autres et que ce n'est qu'à la chance qu'elles devaient d'avoir échappé au pire. »

Le rapport, financé par l'Agence canadienne de développement international, a été présenté à l'ONU. Ses auteurs espèrent par leur recherche que la communauté internationale cessera de nier la réalité des filles soldats.

« Les gouvernements ont souvent dénoncé l'utilisation d'enfants soldats du côté rebelle, pour mieux cacher qu'ils y avaient beaucoup recours, déplore M^{me} Mazurana. Il est temps que l'on réalise qu'ils sont largement utilisés par les deux camps, qu'ils soient des filles ou des garçons. »

La lutte contre le cancer passe par l'environnement

CHARLES CÔTÉ

Le taux de cancer augmente au Canada depuis 30 ans et il continuera d'augmenter si les autorités n'adoptent pas une nouvelle approche ciblant les produits chimiques cancérigènes, selon une étude publiée hier par le Centre canadien de politiques alternatives.

Les auteurs du rapport font ressortir que l'incidence du cancer a augmenté de 35 % pour les hommes et de 27 % pour les femmes entre 1970 et 1998, même en tenant compte du vieillissement de la population.

Ils soulignent par ailleurs que chaque année au Canada, des milliers de tonnes de produits cancérigènes sont répandus dans l'environnement. En 2001, c'était 18 455 tonnes.

« On entend dire depuis des années que nous sommes en train de vaincre le cancer et ce n'est pas vrai, dit l'économiste Robert Chernomas, de l'Université du Manitoba, un des deux auteurs du rapport. Nous sommes en train de perdre et cela va s'empirer. »

Selon les auteurs, M. Chernomas et la chercheuse spécialisée en

santé publique Lissa Donner, la politique de lutte contre le cancer ignore presque complètement cet aspect de l'équation, misant tout sur les facteurs individuels de prévention et le traitement de la maladie.

« Le courant dominant dans la prévention du cancer se concentre presque exclusivement sur les choix de vie individuels, écrivent-ils. Une perspective alternative plaide que l'épidémie du cancer s'explique largement par l'ajout par l'industrie de produits cancérigènes dans notre nourriture, notre air, notre eau et nos produits de consommation. »

Affirmant que « le manque de volonté politique est l'une des causes du cancer », ils citent le coût de cette maladie au pays, qui a atteint 16 milliards en 1993, selon Santé Canada.

Entre 20 % et 80 % des cancers sont liés à une exposition au travail ou dans la vie de tous les jours, selon l'Organisation mondiale de la santé, mais il est difficile d'en savoir plus parce que les données sociales et économiques des victimes du cancer ne sont pas systématiquement colligées. La

Société canadienne du cancer attribue seulement 5 % des cas à des facteurs environnementaux.

Selon M. Chernomas, la politique publique évolue encore plus dans la mauvaise direction. « De plus en plus, l'État délaisse le principe de précaution au profit d'une approche de gestion des risques, dit-il. Mais on ne connaît rien du coût de laisser l'industrie répandre un produit cancérigène dans l'environnement. »

De plus en plus de ces produits font leur entrée dans notre environnement, que ce soit par la nourriture, par l'eau potable ou par l'air ambiant.

Les auteurs fustigent particulièrement la politique canadienne au sujet de l'amiante : « Le gouvernement canadien finance l'Institut de l'amiante, alors qu'il dépense des millions de dollars pour décontaminer les édifices de la colline parlementaire à Ottawa », écrivent-ils.

Dans une nouvelle connexion, hier, aux États-Unis, Environmental Working Group estimait que 100 000 personnes allaient mourir d'exposition à l'amiante au cours des quatre prochaines années.

twik

Twik Coupe court

la mini denim bohème 38.00

C'est le code jupe printemps-été, mini...extrêmement mini. Ici, le style jeans indigo usé, avec large bande à plis plats. Tailles 1 à 11. Tee-shirt bling-bling 30.00

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHEBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



PHOTOS ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©

Le Foyer Michaud est une résidence privée de La Prairie où logent une vingtaine d'hommes souffrant de problèmes mentaux divers.

Le foyer de la dernière chance

Le Québec manque de ressources en santé mentale, a reconnu hier le ministre Philippe Couillard. En attendant que l'État réinvestisse dans ce domaine, de nombreux patients atterrissent dans des foyers privés mal équipés pour les aider. Comme le Foyer Michaud, à La Prairie, qui s'est attiré de nombreuses critiques au fil des ans. Mais qui n'en accueille pas moins des personnes extrêmement fragiles, dont personne ne veut.



ANDRÉ DUCHESNE

« Mômman. C'est comme ça qu'ils m'appellent tous, fait Nicole Bourdon. La plupart, je les connais depuis des années. Quand ils arrivent ici, ils ne veulent plus partir. D'autres s'en vont puis, un jour, ils me rappellent et me supplient de revenir. »

« Ils », ce sont les pensionnaires du Foyer Michaud, une résidence privée de La Prairie où logent 19 hommes souffrant de graves problèmes mentaux. Ouverte depuis de nombreuses années, la résidence est actuellement dans la mire de plusieurs organismes publics de santé et de protection des droits de la personne en raison des lacunes constatées dans son fonctionnement.

Au moment de notre visite, juste après le dîner, la maison, donnant sur le fleuve, bourdonne du va-et-vient des résidents. Plusieurs sont partis fumer dehors. Un autre, assis à une des tables de la cuisine,

joue au PlayStation. Une bénévoles coupe une grande assiette de cretons sous les yeux d'un autre résident silencieux. Au sous-sol, quelques autres sont couchés ou assis dans leur berceuse, indifférents à ce qui se passe autour d'eux.

« J'aime ça ici, je ne veux pas partir. Je suis bien », dit Paul (les noms des résidents sont fictifs), qui demeure au Foyer Michaud depuis plusieurs années. « L'été, il va faire de la bicyclette dehors. Il adore ça », ajoute M^{me} Bourdon, qui a pris la direction du foyer après le décès de son mari, en 1993.

Au fil des ans, la clientèle s'est diversifiée : alcooliques ou anciens alcooliques en thérapie, sans-abri souffrant de problèmes de santé mentale, pédophiles en probation ou purgeant leur peine chez elle, personnes souffrant du syndrome de Korsakov, de schizophrénie, de dépression, d'épilepsie. Parfois, des gars violents aussi, ce que M^{me} Bourdon dit ne pas tolérer.

« Je fais ce qu'aucun foyer ne veut faire ; je garde des gens dont personne ne veut, dit-elle. Les tribunaux, les travailleurs sociaux, les hôpitaux me les envoient. Des fois, ils arrivent par le bouche à oreille. Je ne fais pas d'argent avec ça. J'émet des conditions strictes



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©

Nicole Bourdon, propriétaire du Foyer Michaud. « La plupart des résidents, je les connais depuis des années. »

que les résidents doivent respecter. Mais ils sont heureux ici. »

Des reproches

Plusieurs organismes, autant publics que communautaires, se penchent pourtant sur la qualité des services du foyer. La liste des griefs est importante : trop de mixité, exigüité des lieux, manque de soins spécialisés, intégration déficiente à la communauté. On reproche aussi au Foyer Michaud des pratiques comme la distribution de médicaments de main à main et le partage de verres pour boire de l'eau.

En septembre dernier, un ex-résident a déposé une plainte volumineuse contre le Foyer. La Régie régionale de la Montérégie a mandaté un consultant externe, Alain Dumais, dont le rapport (le deuxième en trois ans concernant ce foyer), propose des correctifs majeurs pour assurer l'encadrement des malades.

En novembre, le Curateur public a retiré un résident (le cinquième en autant d'années) de la demeure et a recommandé à la Régie régionale et à l'Institut Pinel de ne plus envoyer de personnes sous curatelle à cet endroit. « Nous estimons que la dame exerce une forme d'emprise psychologique inadéquate », indique la responsable des communications du Curateur, Esther Tremblay.

La Commission des droits de la personne a aussi entamé une enquête sur l'établissement à la suite d'allégations de manipulations financières. À la Régie de police intermunicipale du Roussillon, on connaît bien l'endroit pour y être intervenu à 45 reprises en 2003 et 37 fois en 2002. « Les raisons vont d'un transport urgent en ambulance, à des cas d'expulsion, d'agressivité et autres », relate l'agent René Fleury.

M^{me} Bourdon rejette toutes ces allégations. La violence ? Elle ne la

tolère pas et fait expulser ceux qui ne respectent pas les règlements, tout comme ceux qui consomment de la drogue. Le Curateur public lui reproche trop de contrôle ? « Je n'ai pas le choix avec les ordonnances de la Cour ; certains sont ici en probation, dit-elle. Les autres sont libres de circuler. » Des allégations de manipulations financières ? M^{me} Bourdon jure ne pas faire d'argent et affirme répondre à tous les besoins de ses hôtes grâce à sa formule « tout compris ».

En dépit des critiques, tous ne réclament pas la fermeture de l'endroit. Dans ses deux rapports, Alain Dumais reconnaît les services rendus par la maison à une clientèle souvent boudée et négligée par le réseau d'établissements publics et les organismes communautaires. Dans un passage, il note que le foyer « obtient des résultats surprenants au niveau de la stabilisation des états de crise et du recours à l'hospitalisation ». Mais il recommande toutefois que l'endroit se limite à répondre aux besoins de base des résidents, en excluant toute forme de thérapie, en raison du manque de ressources spécialisées et de la grande mixité entre les cas qui ne peuvent être tous traités selon une approche unique.

Le manque de budget et de ressources des organismes publics explique aussi — et en grande partie — cette volonté de conserver l'endroit ouvert. La Montérégie est une des plus pauvres régions du Québec en matière de lits de longue durée en santé mentale. « Dans le fond, dit M^{me} Bourdon, ma maison fait l'affaire du gouvernement. En institution publique, ça coûterait beaucoup plus cher de s'occuper de chacun d'eux. »

Des problèmes de financement et de cloisonnement

ANDRÉ DUCHESNE

Les situations comme celle du Foyer Michaud ne sont pas nouvelles sur la Rive-Sud, où tout le monde s'entend sur ce qui cloche : un manque chronique de financement et le cloisonnement entre régions pour l'octroi des services en santé mentale.

Depuis des années, les budgets en santé mentale distribués par le ministère de la Santé aux Régies régionales le sont sur une base historique. Autrement dit, on indexe annuellement les sommes sans tenir compte des changements démographiques. Pour la Montérégie, dont la population a éclaté avec l'étalement urbain, les conséquences sont pénibles.

En second lieu, il y a le cloisonnement des services entre régions, ce qu'on appelle la sectorisation dans le jargon gouvernemental. « Un malade ayant besoin de soins en cardiologie ou en pneumologie peut se faire soigner dans une autre région que la sienne. Mais pas en psychiatrie. Avec pour résultat que la majorité des psychiatres se retrouvent à Montréal et à Québec, alors qu'il y a de graves besoins

dans les régions », déplore le Dr Jean Péloquin, psychiatre depuis 19 ans à l'hôpital Charles-LeMoine.

Un chapitre du rapport 2002-2003 de la vérificatrice générale du Québec illustre le problème du manque de ressources et les conséquences du cloisonnement. En 2001-2002, indique le document, la Montérégie consacrait 58 \$ par habitant à la santé mentale, comparativement à 146 \$ à Montréal-Centre et 159 \$ à Québec.

La vérificatrice avait reproché au Ministère son manque de leadership dans le dossier. « Nous en sommes conscients et il y aura une révision des modes d'allocations de l'argent en fonction de la population des régions à compter de l'année financière 2004-2005 (commençant le 1^{er} avril prochain), indique la porte-parole du ministère, Dominique Breton. Ce changement d'un financement historique à un financement démographique sera cependant graduel. »

Quant aux problèmes particuliers à la Montérégie, on tente de les endiguer avec l'instauration d'un « corridor de services » avec la région voisine de Montréal, beaucoup

mieux pourvue en services psychiatriques, dit M^{me} Breton. Propos que confirme le directeur général de la Régie régionale de la santé, le Dr Luc Boileau. « Dans les jours suivant sa prestation de serment, le ministre Couillard nous a convoqués, mon homologue de Montréal, David Levine, et moi, pour voir au transfert d'une quinzaine de cas de la Rive-Sud vers Montréal, et au transfert de personnes sur les listes d'attente en services externes. »

« Nos crédits sont de 40 % inférieurs à ceux des autres régions, précise le Dr Boileau. Le manque à gagner est de 50 millions. »

En Montérégie, la moyenne d'attente pour une première consultation en santé mentale est d'un an. Quant ça va mal, il n'y a qu'une option : les urgences des hôpitaux.

Selon Paul Morin, directeur du Collectif de défense des droits de la Montérégie, la solution tient dans la mise sur pied de services communautaires plus près des malades, comme la création de centres de crise ou d'une équipe volante. « Ça n'a aucun sens, dit-il, que les hôpitaux soient la porte d'entrée des services en santé mentale. »

Coût des services de santé mentale pour 2000-2001

	% des dépenses/ budget total du MSSS	Coût pondéré par habitant (\$)
Laval	1,23	53,99
Laurentides	3,03	57,66
Montérégie	7,65	58,85
Lanaudière	2,99	78,18
Estrie	2,85	91,08
Bas-Saint-Laurent	2,45	99,31
Saguenay—Lac-Saint-Jean	3,14	103,39
Chaudière-Appalaches	4,09	104,45
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	1,23	105,37
Côte-Nord	1,07	112,74
Outaouais*	3,66	115,29
Abitibi-Témiscamingue*	2,06	120,90
Mauricie et Centre-du-Québec	7,20	127,51
Montréal-Centre*	42,05	146,56
Québec*	15,30	159,48
	100 %	

*Région dans laquelle on trouve un Centre hospitalier de soins psychiatriques.

Un Canadien est détenu sans raison valable en Tunisie

NICOLAS BÉRUBÉ

Béehir Saad, un Canadien d'origine tunisienne, attend en Tunisie depuis 14 mois de pouvoir rentrer à Toronto, où il habite. M. Saad possède un passeport canadien en règle, mais les autorités locales refusent de lui délivrer un passeport tunisien, indispensable pour quitter le pays.

M. Saad, qui habite Toronto, a été acquitté en décembre 2002 au terme d'un procès où on l'accusait d'association avec un groupe islamique radical. Il avait toujours nié être impliqué dans un tel mouvement. Un juge canadien dépeché sur place comme observateur avait d'ailleurs appelé à sa libération immédiate, qualifiant son procès de « vraie farce ».

Depuis, M. Saad est en contact régulier avec l'ambassade du Canada en Tunisie et attend que les autorités locales lui remettent son passeport tunisien. Une situation inacceptable, estime le porte-parole de l'Association canadienne des droits de la personne au Maghreb, Jamel Jani.

« Ça ne fait pas cinq jours ou deux semaines, ça fait 14 mois qu'il est là, explique M. Jani. Pendant ce temps, il ne fait rien, il n'a aucun recours. Son travail est ici. C'est ici qu'il vit avec sa femme. »

Selon lui, seules des pressions de la part du gouvernement canadien pourraient faire bouger le gouvernement tunisien. « Il faut une volonté politique pour fermer son dossier une fois pour toutes. Nous avons écrit au ministère des Affaires étrangères, et jusqu'à maintenant, nous n'avons reçu aucune réponse. »

Marie-Christine Lilkoff, porte-parole du mi-

nistère des Affaires extérieures, affirme que le gouvernement canadien est déjà intervenu dans le dossier. « Nous avons envoyé une note diplomatique au gouvernement tunisien en septembre 2003. Actuellement, le dossier de M. Saad relève des autorités tunisiennes. Ce sont elles qui devront s'assurer de régulariser sa situation », a-t-elle dit, en ajoutant qu'aucune autre intervention de la part d'Ottawa n'était prévue.

Procès bâclé

Aujourd'hui âgé de 43 ans, Béehir Saad est arrivé au Canada en 1989. Huit ans plus tard, en 1997, il a appris par hasard qu'il était recherché en Tunisie pour avoir été associé à un groupe islamiste radical pendant les années 80. Le 25 juin 2002, au cours d'un voyage en Tunisie, il a choisi de se rendre lui-même à la police tunisienne afin de régulariser sa situation. Il a appris qu'il était accusé sous le nom de Béehir Lahouel alors qu'il ne répondait pas à cette identité. Pourtant, M. Saad a été arrêté et incarcéré sur-le-champ.

« S'il avait été coupable, il ne se serait pas rendu aux policiers », avait à l'époque indiqué le juge québécois à la retraite Gaston Labrèche, qui a assisté au procès à l'invitation de groupes humanitaires, dont Amnistie internationale. En entrevue avec *La Presse* hier, M. Labrèche a affirmé que M. Saad « pourrait rester en Tunisie pendant des années encore si le gouvernement canadien ne fait pas de pressions politiques ».

En décembre 2002, M. Saad a été acquitté, puis libéré. C'est depuis qu'il cherche à rentrer au Canada.

FAMILLE MENACÉE D'EXPULSION

Les Syed ne courraient pas de risque sérieux

MAXIME BERGERON

Gulfraz Syed et sa famille, sommés par le gouvernement de quitter le pays d'ici le 11 mars, ne courent pas de risque sérieux en retournant au Pakistan, juge l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

M. Syed, militant politique du Cachemire dont *La Presse* présentait l'histoire hier, craint sérieusement pour sa vie et celle de ses proches s'il doit retourner dans son pays la semaine prochaine. Mais même s'il affirme avoir été emprisonné, torturé et menacé de mort en raison de ses convictions, sa demande de statut de réfugié et celle de sa femme Nahida ont été rejetées à toutes les étapes du processus.

Tout en reconnaissant que des tensions existent bel et bien au Cachemire, l'ASFC, qui a réétudié le dossier après le refus de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, a ainsi jugé que les Syed pouvaient trouver refuge sans risque dans une zone moins agitée du Pakistan.

Les contradictions dans le discours du couple et les séjours précédents de la famille en Suisse et aux États-Unis — où elle aurait pu demander asile — ont aussi fait pencher la balance, a expliqué hier Robert Gervais, porte-parole de l'ASFC, finalement autorisé à divulguer des détails confidentiels du dossier des Syed.

« La commissaire (de la CISR) en est venue à la conclusion que leur comportement et leurs allées et venues n'étaient pas ceux de

gens qui craignent la persécution s'ils doivent retourner dans leur pays d'origine », a-t-il indiqué.

M. Gervais a par ailleurs mentionné qu'il n'existait « aucune preuve objective » démontrant que Gulfraz Syed était recherché par la police pakistanaise.

C'est inconcevable, a dénoncé Mme Syed. Si elle reconnaît que la crédibilité des demandes a pu être entachée par quelques mensonges et omissions, elle persiste à croire que sa famille court un grave danger en retournant au Pakistan. Qu'importe la région.

« La dernière fois que nous avons quitté le Pakistan, des membres du gouvernement fantoche nous ont bien avertis qu'ils assassinaient toute notre famille si jamais nous y remettons les pieds, a-t-elle dit. Nous avons vraiment l'impression que la Commission n'a pas étudié toutes les preuves que nous lui avons fournies. »

Le dossier des Syed n'est cependant pas tout à fait clos : leur avocate, Ella Lokourou, se rendra lundi devant la Cour fédérale pour tenter d'obtenir un sursis d'expulsion et une réévaluation du cas.

À l'heure actuelle, quelque 5000 demandes de statut de réfugié faites par des Pakistanais sont toujours pendantes au Canada. Depuis 1992, un requérant sur deux en provenance de ce pays a obtenu l'asile politique. Ils ont été 4257 à faire une telle demande l'an dernier, une hausse de 270 % par rapport à 1992.

Un Nord-Coréen soupçonné de crimes contre l'humanité pourra demeurer au Canada

MAXIME BERGERON

Le gouvernement a tranché : Song Dae Ri, un Nord-Coréen sur qui pesait depuis des mois un avis d'expulsion, ne représente pas une menace pour le Canada. Il pourra donc rester au pays pendant au moins deux ans.

Le bureau de la ministre de la Sécurité publique Anne McLellan a ainsi suspendu l'ordre de renvoi qui pesait sur M. Ri depuis que la Commission de l'Immigration et du statut de réfugié (CISR) a refusé sa demande d'asile politique en septembre dernier. La CSIR soupçonnait M. Ri de crimes contre l'humanité à cause de son emploi au sein du gouvernement communiste de la Corée du Nord.

Ces allégations pèsent toujours sur Song Dae Ri, souligne Huguette Shouldice, de l'Agence des Services frontaliers du Canada. C'est pourquoi on lui a délivré un permis de résidence temporaire, qui lui permettra de demeurer au pays pendant le réexamen de son dossier. « Le risque de persécution qu'il court en retournant dans son pays est plus grand que la menace qu'il pose pour le Canada », a précisé Mme Shouldice.

Song Dae Ri a de bonnes raisons d'être inquiet. Sa femme, qui l'a accompagné jusqu'au Canada en août 2001, a été assassinée après son retour volontaire en Corée du Nord quelques mois plus tard. M. Ri craignait de subir le même

sort. Et il voulait surtout éviter à son fils Chang Il — qui avait obtenu l'asile en septembre — de devenir orphelin.

Après des mois de dédale bureaucratique et de tempête médiatique autour de l'affaire, le conseiller juridique de M. Ri, Robert Moorhouse, est soulagé de savoir que son client pourra bénéficier de la protection du Canada. Mais il dénonce fermement la complexité inouïe du processus d'audience, et met en cause la crédibilité de la CISR.

« Les commissaires de la CISR ne sont même pas des avocats, a déploré M. Moorhouse. Nous avons fait témoigner plusieurs experts très crédibles, et jamais leurs témoignages n'ont été pris en compte. Pour la commissaire Bonnie Milliner (qui a entendu la cause), tous les employés du gouvernement nord-coréen, qu'ils soient enseignants ou médecins, sont des criminels de guerre. De la folie ! »

Incompétents, les commissaires ? Charles Hawkins, porte-parole de la CISR, souligne qu'ils sont soumis à des critères d'embauche très stricts, même si seulement 38 % d'entre eux sont effectivement avocats.

Moins fâché que son conseiller juridique par la complexité des procédures administratives, Song Dae Ri s'est simplement contenté de remercier le Canada de lui avoir finalement ouvert ses portes. Il souhaite attendre de connaître son statut définitif avant de parler aux médias.

HAÏTI EN CRISE

Vision Mondiale est sur place. Des enfants et des familles ont besoin d'aide !



Haïti est dévastée. La distribution d'aliments est interrompue et la faim augmente d'heure en heure. Ce sont les femmes et les enfants qui souffrent le plus.

Vision Mondiale est sur place. Depuis 25 ans, nous avons aidé à changer des vies en Haïti. Nous avons sur place les gens, les structures et les programmes pour venir en aide rapidement aux enfants qui souffrent et à leur famille. Mais il y a actuellement un besoin urgent et exceptionnel de nourriture et de médicaments pour faire face à la crise.

VEUILLEZ AIDER DÈS MAINTENANT !

Votre don nous aidera à distribuer de la nourriture, des fournitures médicales et d'autres nécessités vitales aux familles et aux enfants haïtiens. Votre contribution aidera à sauver des vies et contribuera à rebâtir un pays actuellement meurtri et démuné.

Acheminez votre don rapidement ! Appelez au le 1 800 363-5021 dès aujourd'hui ou contribuez en ligne à www.visionmondiale.ca

Oui, je veux aider à sauver des vies en Haïti !

Voici ma contribution de :

100 \$ 200 \$ 1000 \$ autre _____ \$

Je veux apporter un soutien plus durable en parrainant un enfant moyennant 33 \$ par mois.

NOM _____ ADRESSE _____ APP. _____

VILLE _____ PROVINCE _____ CODE POSTAL _____

() _____ TÉLÉPHONE _____ COURRIEL _____

Je veux utiliser ma carte : VISA MasterCard AMEX

NO DE CARTE _____ DATE D'EXPIRATION _____ SIGNATURE _____ 2854768/93781

World Vision
Vision Mondiale

Vision Mondiale est un organisme humanitaire chrétien portant assistance aux démunis du monde. Lorsque la somme des dons dépasse les besoins ou que la situation sur place nous empêche de mener un projet à bien, Vision Mondiale affecte les fonds à des opérations humanitaires similaires.

1134, rue Sainte-Catherine Ouest
Montreal, Quebec H3B 5K2

ou faites votre don en ligne à www.visionmondiale.ca

APPELEZ AU 1 800 363-5021 OU DONNEZ EN LIGNE À VISIONMONDIALE.CA



LES INCONTOURNABLES

RENDEZ-VOUS DE MAGASINAGE

LIQUIDATION DE FIN DE SAISON



RABAIS de 30% à 80%
sur nos vêtements de **SKI** et **PLANCHE À NEIGE**

Skis paraboliques haute performance

Skis Atomic C9 Puls
Fixations Device
Pour homme et femme

499⁹⁵ \$



Skis paraboliques intermédiaires

Skis Salomon
Crossmax 700 avec fixations
Skis Atomic E+ avec
fixations ajustables

349⁹⁵ \$



Bottes de ski alpin intermédiaire

Salomon Performa 4.0
Salomon Verse 3.0 • Nordica B7

149⁹⁵ \$



Skis alpins pour expert

Atomic SX 9
Rossignol RPM 90
Dynastar Omecarve 10

599⁹⁵ \$

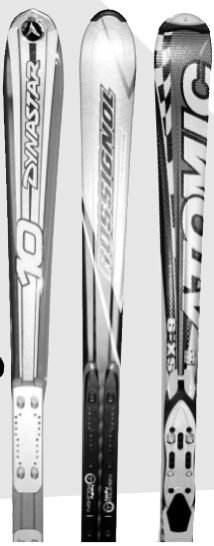
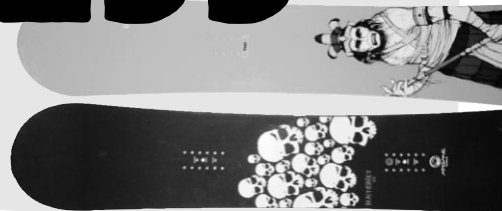


Planche à neige avancée

Atomic Hachet
Rossignol Proline

299⁹⁵ \$



Miniskis

Magic Blade
Sporten

99⁹⁵ \$

Ensemble complet de planche à neige

Planche 24/7
Fixations DD
Bottes Airwalk, 5150
ou type A
Pour adulte
ou junior

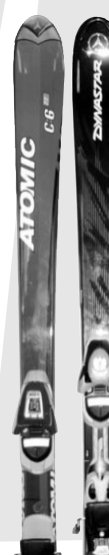
249⁹⁵ \$



Ens. intermédiaire de skis paraboliques

Skis Dynastar agyl ou
Skis Atomic 6.22
Fixations Salomon C 610
Bottes Nordica B7

399⁹⁵ \$



Enfin la nouvelle saison NOUVELLE COLLECTION



Les nouvelles collections Rockport et Ecco
sont déjà en magasin

Profitez de l'occasion pour
venir rencontrer notre
personnel spécialisé
et attentionné



CHAUSSURES ET SANDALES DE MARCHÉ

4062 St-Denis, Montréal, Qc, 514-842-3007

321193A

BOUTIQUE Marthe Gamiré

La boutique de classe de la Rive-Sud

Déjà le printemps-été!

avec Hauber Basler
Caractère Marcona

Sarah Paccini
E. Cavalletti
Wille & PPepp

Tailles 6 à 18 ans - PLAN MISE DE CÔTÉ

Rabais de 40 à 60 %
Sur vêtements printemps/été
sélectionnés

450, boul. de Montagne, Boucherville, 655-0847

3209410



Équipements Adaptés M.C.L.

985, boul. Curé-Poirier O.
(coin Duvernay) Longueuil
(450) 442-4111 • 1 877 442-4111

Le printemps est ici!

Venez nous visiter dès aujourd'hui
pour voir les nouvelles prothèses
mammaires disponibles de
Naturalwear par CAMP!

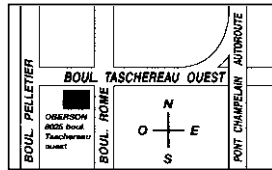
Les prothèses mammaires Harmony
sont plus légères, plus douces et
plus confortables que toutes autres
prothèses que vous ayez portées!
Prenez rendez-vous avec votre
conseillère en prothèse mammaire,
Johanne Guay.

Naturalwear
CAMP
Votre Éléance



OBERSON SPORTS

www.oberson.com



8025, boul. Taschereau O., Brossard
(Deux lumières à l'ouest du pont Champlain)

1355, boul. des Laurentides, Laval
(Une lumière au sud du boul. St-Martin)

Heures d'ouverture : Lundi au Mercredi 10h à 18h • Jeudi et Vendredi 10h à 21h • Samedi 9h à 17h • Dimanche 12h à 17h



3210724

3211085

La menace d'une pandémie de grippe est réelle

ARIANE KROL

Mars 2003. Un mal mystérieux dont les symptômes et le mode de transmission ressemblent dangereusement à ceux de la grippe commence à se répandre dans les hôpitaux de Toronto.

Venu d'Asie, le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) se révélera finalement être une pneumonie atypique et non une grippe. Après avoir mis le public et les autorités sanitaires du monde entier sur les dents durant des mois, la menace du SRAS commence à prendre des allures de vague souveneur.

Mais la flambée de grippe aviaire qui a tué des millions de poulets et une trentaine de personnes depuis l'automne dernier en Asie nous rappelle que ce n'est qu'une question de temps avant que l'humanité soit frappée d'une pandémie qui pourrait être aussi mortelle que la grippe espagnole de 1919.

« C'est sûr qu'il y en aura une autre. Au cours des 500 à 800 dernières années, nous avons eu deux à trois pandémies de grippe par siècle », a rappelé le microbiologiste Brian Ward, spécialiste des maladies infectieuses et des pandémies de grippe à l'Université McGill, lors d'une séance d'information

cette semaine. Mais le virus qui suscite tant de craintes en Asie ne sera pas nécessairement à l'origine de la prochaine pandémie, c'est-à-dire une épidémie qui frappera plusieurs continents.

« Ce n'est pas évident que le virus qui nous confronte maintenant, le H5N1, soit LE prochain virus pandémique. Jusqu'ici, ce n'est qu'un virus de plus, il n'a démontré aucun potentiel pandémique de se transmettre d'un humain à l'autre », souligne le chercheur.

Presque tous ceux qui ont contracté le H5N1 en Asie l'ont attrapé au contact de poulets ou d'autres oiseaux.

Donc, jusqu'à preuve du contraire, la contagion humaine peut facilement être stoppée en isolant et en éliminant les volatiles. Seulement deux malades, des soeurs, pourraient avoir pu se refiler la maladie, mais cette possibilité n'inquiète pas beaucoup Brian Ward.

« Elles n'ont pas eu de contacts avec des oiseaux, mais elles sont allées dans des endroits où il y en avait eu. Combien d'Asiatiques ne fréquentent pas les marchés publics ? », dit-il.

Ce genre de promiscuité constitue une grande source d'inquiétude pour les scientifiques. « La raison pour laquelle la grippe est si dan-

gereuse, c'est que nous la partageons avec les oiseaux, les porcs et d'autres animaux. Alors nous sommes vraiment très inquiets de la concentration d'humains, d'oiseaux et de porcs en Asie du Sud-Est », explique Brian Ward.

Le cochon qui toussé

Un virus de grippe aviaire et un virus de grippe humaine pourraient se combiner dans une même cellule, chez un porc par exemple. Le virus qui résulterait de cette mutation combinerait n'importe quel assortiment de huit gènes tirés de chacun des deux virus.

« Le scénario catastrophe où le H5N1 (aviaire) se mélangerait avec un gène humain, ce qui lui permettrait de se transmettre rapidement d'un humain à l'autre, pourrait ne jamais arriver », note toutefois Brian Ward.

Cependant, on l'a dit, ce n'est qu'une question de temps avant qu'une nouvelle pandémie de grippe frappe l'espèce humaine. « En Asie, le taux de mortalité du H5N1 est de 70 % pour le moment. Personne ne pense à rien de semblable pour une pandémie d'influenza, mais ce n'est pas déraisonnable de penser à un taux de mortalité de 10 %. Ça veut dire qu'un membre de ma famille immédiate en mourra », résume

Brian Ward. Pour conjurer cette fatalité mathématique, les épidémiologistes canadiens ne peuvent compter que sur le temps et sur leurs ressources scientifiques.

Course contre la montre

Dans le « meilleur » des scénarios, la redoutable pandémie apparaîtra en Asie au printemps, alors que la saison grippale est terminée dans l'hémisphère Nord. Les scientifiques auraient alors le temps de développer un vaccin contre cette nouvelle souche et pourraient le tester dès l'apparition de la maladie à l'automne.

Une procédure familière puisque chaque année, un nouveau vaccin contre la grippe développé au printemps précédent est testé sur une centaine de Canadiens.

« Mais pour un vaccin pandémique, il faudrait 7000 à 12 000 individus parce que les risques d'effets secondaires (d'un vaccin qui sera administré à toute la population) sont énormes. Et il faudrait aussi inclure des enfants. On peut s'attendre à ce qu'ils aient besoin de deux doses, car ils n'ont pas le même historique immunitaire », dit Brian Ward.

Le Canada met normalement de six à huit semaines pour tester son vaccin annuel.

En mettant en réseau huit centres

d'évaluation clinique, dont ceux des universités Laval et McGill au Québec, et deux importants laboratoires canadiens, les chercheurs pourraient analyser les données en temps réel et raccourcir la durée des tests à deux ou trois semaines même en étudiant 7000 à 12 000 Canadiens, croit Brian Ward. Des demandes de financement pour mettre un tel système en place ont déjà été faites.

Ce scénario, qui donnerait à la population canadienne, et à toute celle de l'hémisphère Nord, le temps de se préparer, serait cependant catastrophique pour les pays de l'hémisphère Sud, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dont la saison grippale commence à peu près au moment où la nôtre se termine.

Une pandémie de grippe qui apparaîtrait au printemps en Asie du Sud-Est ferait presque certainement des ravages en Océanie dans les mois suivants puisque personne n'aurait eu le temps d'élaborer un vaccin pour s'en protéger.

Par contre, il y a tout à craindre d'une pandémie de grippe qui éclorait en Asie à l'automne, car le SRAS a démontré à quelle vitesse les virus peuvent se transmettre dans un monde où un milliard de personnes effectuent des voyages internationaux chaque année.



LES INCONTURNABLES RENDEZ-VOUS DE MAGASINAGE

4 JOURS *super vente d'entrepôt*
Ces spéciaux sont disponibles dans nos deux magasins

Les machines EURO-PRO

Surjeteuse en métal solide avec différentiel 3 fils / 4 fils bras libre

- Alimentation différentielle, facilement réglable durant la couture, assure des coutures bien finies sur tous les genres de tissus
- Enfileur automatique du crochet inférieur incorporé
- Roulotteur incorporé avec réglages du bout des doigts
- Levier pour relever le pied-de-biche pratique et pieds enclencheurs pour changement rapide
- Contrôle électronique de la vitesse
- Interrupteur de sécurité pour le moteur et l'éclairage
- Vitesse jusqu'à 1 500 ppm

Prix Parent 399\$
Quantité limitée

PROMOTION
Recevez gratuitement
5 pieds de machine en surplus
d'une valeur de 90\$

GARANTIE LIMITÉE DE 25 ANS

Prix Parent 219\$
Quantité limitée

Ces super bas prix ont été autorisés par Euro-Prox situé au 4400, chemin Bois-Franc, Saint-Laurent

CENTRES DE COUTURE PARENT
MONTRÉAL 7074, rue Saint-Hubert, près de Jean-Talon (514) 271-2844
LAVAL 359, boul. des Laurentides (stationnement facile à l'arrière) (450) 669-5009

PRIX ET SERVICE SANS COMPÉTITION - PLAN MISE DE CÔTÉ - RÉPARATION ET ESTIMATION DE TOUTES MARQUES

Coco La Bine inc.
Vêtements nouveau-nés à 14 ans
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

Rendez-vous de magasinage

-60%*

Collection Printemps 2004

*Sauf sous-vêt., pyjamas & accessoires

10 jours seulement:
Du 5 au 14 mars 2004

COUPON-RABAIS

5\$

Coco La Bine inc.
Applicable sur tout achat de 25\$ et plus avant taxes
Valide du 5 au 14 mars 2004
Non-cumulable, non-monnayable

COUPON-RABAIS

10\$

Coco La Bine inc.
Applicable sur tout achat de 50\$ et plus avant taxes
Valide du 5 au 14 mars 2004
Non-cumulable, non-monnayable

COUPON-RABAIS

20\$

Coco La Bine inc.
Applicable sur tout achat de 100\$ et plus avant taxes
Valide du 5 au 14 mars 2004
Non-cumulable, non-monnayable

Laval: 2510, boul. Le Corbusier * tél: (450) 681-0109
 Brossard: 6185, boul. Taschereau #104 * (450) 445-9987
 Québec: 2750, chemin Ste-Foy, Plaza Laval #107 * tél: (418) 652-0700

LES INCONTURNABLES RENDEZ-VOUS DE MAGASINAGE TIRAGE DU 4 mars 2004

THÉRÈSE DUSSAULT de Montréal	gagne 100\$ d'achat chez	ABAT-JOUR ILLIMITÉS
CAROLE LORTIE de Ste-Adèle	gagne 100\$ d'achat chez	OBERSON SPORTS
JULIE SALVAIL de Katevale	gagne 100\$ d'achat chez	BOUTIQUE MARTHE CAMIRÉ
MARIE-JEANNE PIRET de Montréal	gagne 100\$ d'achat chez	ITALMODA
JOHANNE ALIX de Lachenaie	gagne 100\$ d'achat chez	FILOCHE

LES INCONTURNABLES RENDEZ-VOUS DE MAGASINAGE

1 000 \$ à gagner

La Presse et ses annonceurs : des incontournables pour réussir votre magasinage.

Remplissez ce coupon en indiquant le nom d'un des annonceurs de cette page chez qui vous aimeriez magasiner, puis retournez-le à l'adresse indiquée. Vous pourriez gagner 100 \$ à dépenser chez le marchand choisi. Cinq prix de 100 \$ seront remis chaque semaine pendant 2 semaines. Chaque semaine nous dévoilerons les noms des 5 gagnants.

Les règlements sont disponibles à La Presse. Valeur totale des prix offerts : 1000 \$
Les fac-similés ne sont pas acceptés

LES INCONTURNABLES RENDEZ-VOUS DE MAGASINAGE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ App. : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Tél. (rés.) : () _____ Tél. (trav.) : () _____

Marchand choisi : _____

Poster à :
LES INCONTURNABLES RENDEZ-VOUS DU MAGASINAGE
La Presse
 C.P. 11052, Succursale Centre-ville
 Montréal, Québec,
 H3C 4Y8

LA PRESSE

MONTRÉAL PLUS

LA VILLE POURSUIVIE

Une bar mitzva tourne au cauchemar

SÉBASTIEN RODRIGUE

Peter Neumann pensait célébrer dans l'allégresse la bar mitzva de son petit-fils en août dernier au Centre culturel de Pierrefonds, mais la fête a rapidement tourné au cauchemar à cause d'un employé municipal ivre, d'invités coincés dans un ascenseur et d'un pianiste en proie à un malaise cardiaque.

L'avocat de M. Neumann, Jordan W. Charness, précise que loin d'être réussie, la soirée a plutôt été marquée par la visite des pompiers et des ambulanciers, mettant son client dans l'embarras face à ses invités qui sont tous partis précipitamment.

La semaine dernière, M. Neumann a donc déposé une poursuite contre la Ville de Montréal parce qu'elle a embauché, selon lui, une personne incompétente pour s'occuper de la salle louée pour

arrivés, mais l'un d'entre eux s'est retrouvé pris à son tour après avoir libéré les deux invités. Le gardien serait alors réapparu avec les clés permettant de débloquent l'ascenseur pour dégager le pompier. Mais un peu plus tard, deux autres personnes, dont un paraplégique, seraient aussi restées prises dans l'ascenseur.

Bien que la salle ait été louée jusqu'à 2 h du matin, l'employé de la Ville aurait exigé que le barman et les traiteurs fassent le ménage des lieux parce qu'il souhaitait partir à minuit. Il aurait alors menacé d'enfermer les invités s'ils ne partaient pas.

Peu après 22 h, il aurait donc « ordonné » à l'orchestre de plier bagage. Son attitude aurait alors choqué tout le monde, au point que, dans le tumulte, le pianiste s'est effondré victime d'un malaise cardiaque. M. Neumann et son fils, tous deux médecins, ont réanimé le musicien en attendant l'arrivée des ambulanciers.

Encore là, M. Neumann reproche à l'employé de la Ville d'avoir été absent à un moment critique, notamment pour appeler les secours. « À ce moment, la plupart des invités avaient quitté la fête sans avoir terminé le repas

alors que la musique était arrêtée et que les traiteurs ramassaient les tables », peut-on lire dans la poursuite. Toute la soirée, l'employé de la Ville aurait aussi tenté d'obtenir des faveurs sexuelles auprès de plusieurs invitées, allègue la poursuite.

La bar mitzva est une célébration importante dans la religion juive. Il s'agit du rite de passage des garçons à l'âge adulte, célébré à l'âge de 13 ans. « C'était un moment gênant pour M. Neumann et la bar mitzva n'arrive qu'une seule fois dans la vie, on ne peut pas la recommencer », souligne M^e Charness. Il a été impossible de s'entretenir à ce sujet avec M. Neumann hier.

Celui-ci a déposé une réclamation à la Ville de Montréal au mois de septembre, ce qui a déclenché une enquête. M. Neumann a toutefois entrepris une poursuite en justice avant de dépasser les délais autorisés par la loi pour ce genre de recours. La Ville de Montréal préfère ne pas commenter cette affaire, mais l'employé en question a déjà été congédié après une enquête interne, confirme une porte-parole de la Ville, Amélie Régis.

« C'était un moment gênant pour M. Neumann et la bar mitzva n'arrive qu'une seule fois dans la vie, on ne peut pas la recommencer. »

célébrer la bar mitzva. Il réclame donc 70 000 \$ pour rembourser le coût de la fête (30 000 \$) et obtenir un dédommagement exemplaire.

Selon la requête déposée à la Cour du Québec, « le comportement de M. (Alain) Blanchette le 31 août 2003 se décrit comme un cauchemar devenu réalité ». La poursuite allègue que cet employé responsable du centre culturel cette journée-là était en état d'ébriété dès 15 h et qu'il tenait des propos incohérents. Les problèmes auraient commencé lorsque le gardien des lieux a refusé de fournir de la glace pourtant comprise dans le contrat de location de la salle. Il a plutôt tenté, sans succès, de vendre la glace avant de disparaître pendant plusieurs heures.

M. Neumann reproche à l'employé d'avoir laissé les convives installer les tables et de ne pas avoir fourni suffisamment de papier hygiénique. À son retour vers 19 h, le gardien aurait expliqué que ce n'était pas son travail.

Selon la requête, la soirée a commencé à déraiser sérieusement lorsque deux personnes sont restées prises dans un ascenseur entre deux étages. Les pompiers sont



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

L'équipage du *Vola 1*, amarré au quai 42, (ci-dessus) a été abandonné sans salaire depuis le début de janvier.

Les équipages de deux navires étrangers abandonnés sans salaire

TRISTAN PÉLOQUIN

Les équipages d'au moins deux navires étrangers battant pavillon de complaisance, actuellement en escale au port de Montréal, se plaignent des conditions de travail exécrables avec lesquelles ils doivent conjuguer.

Le premier groupe, composé de 15 travailleurs ukrainiens, est confiné depuis novembre à bord du *Mariam VI*, un ancien bateau canadien devenu propriété d'intérêts saoudiens en juin. Depuis la transaction, le navire est resté parfaitement immobile au port de Montréal, où il a battu successivement les pavillons nord-coréen, égyptien et panaméen.

Selon la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), qui a été appelée à intervenir, ces marins n'ont pas reçu un sou en salaire depuis plusieurs semaines et demandent à être rapatriés d'urgence en Ukraine. « En moyenne, les marins ukrainiens gagnent environ

500 \$ américains par mois. Ils n'ont donc absolument pas les moyens de retourner chez eux par eux-mêmes ni de louer une chambre d'hôtel en attendant que la situation se règle », explique Patrice Caron, représentant montréalais de l'ITF.

En attendant qu'une solution soit trouvée, c'est le Port de Montréal qui leur fournit l'eau et l'électricité dont ils ont besoin pour vivre à

« Ce qui est surprenant, c'est que même s'ils sont ainsi laissés à eux-mêmes, les marins restent souvent extrêmement loyaux à leur employeur. »

bord du navire, et différents organismes d'entraide se chargent de leur procurer la nourriture.

L'autre groupe, qui compte une vingtaine de marins bulgares, se plaint de ne pas avoir été payé depuis le mois de janvier. Leur navire, le *Vola 1*, appartient à une entreprise bulgare, mais affiche l'étendard de Malte, un pays considéré comme très laxiste en ce qui a trait à la sécurité maritime. Paradis fiscal reconnu, Malte est la quatrième flotte en importance au monde, comptant près de 1500 navires et 300 pétroliers.

Phénomène fréquent
Selon Marc-André Whipp, respon-

sable des opérations à la Maison des marins de Montréal, un organisme qui accueille les marins en escale, les cas semblables de marins non rémunérés ou littéralement abandonnés par leur employeur sont « vraiment fréquents ». « Ça arrive au moins une dizaine de fois par année que des travailleurs étrangers réclament d'être rapatriés parce que l'armateur qui les employait n'existe carrément plus », affirme-t-il.

Une étude récente du Seafarer's International Research Center, en Angleterre, révèle que, bien qu'il ait toujours existé, le phénomène des « marins abandonnés » est en nette progression dans le monde. « Lorsque les armateurs sont contraints de procéder à d'importantes réparations à la suite d'une inspection difficile, ils décident de plus en plus souvent d'abandonner leur bateau au port. Ils évitent ainsi d'avoir à déboursier des frais plus élevés que la valeur du navire lui-même », explique Helen Sampson, directrice du centre de recherche.

« Ce qui est surprenant, c'est que même s'ils sont ainsi laissés à eux-mêmes, les marins restent souvent extrêmement loyaux à leur employeur. Quelques semaines après leur rapatriement, ils se font réembaucher par le même armateur et continuent à travailler dans des conditions extrêmement précaires, ajoute M^{me} Sampson. Ça prend parfois l'allure d'une boucle sans fin. »

Les cols bleus acceptent de relancer les négociations

Le syndicat des cols bleus regroupés de la Ville de Montréal a accepté hier la main tendue de l'administration municipale qui souhaitait entreprendre un sprint de négociations dans le but d'harmoniser les 29 conventions collectives des quelque 6000 syndiqués. La Ville et le syndicat avaient rompu toutes les discussions de-

puis septembre dernier; un différend était alors survenu sur une entente de principe. Le dépôt d'une offre syndicale lundi dernier a poussé la Ville à reprendre le dialogue.

Dans un communiqué, le syndicat soutient qu'il entend respecter le cadre financier fixé par la Ville, soit 11,7% sur cinq ans.

LOTTO QUÉBEC Résultats TVA, le réseau des tirages

lotto 649	Tirage du 2004-03-03	GAGNANTS	LOTS
01 02 07 16 43 44	6/6: 0	5 000 000,00 \$	
Complémentaire: (20)	5/6+: 7	73 690,40 \$	
	5/6: 358	1 152,70 \$	
	4/6: 15 866	49,80 \$	
	3/6: 265 695	10,00 \$	
	Ventes totales:	13 546 303 \$	
	Prochain gros lot (appr.):	10 000 000 \$	

Quebec 49	Tirage du 2004-03-03	GAGNANTS	LOTS
14 21 30 45 48 49	6/6: 0	1 000 000,00 \$	
Complémentaire: (42)	5/6+: 1	50 000,00 \$	
	5/6: 15	500,00 \$	
	4/6: 817	50,00 \$	
	3/6: 17 268	5,00 \$	
	Ventes totales:	594 225,50 \$	

Extra	Tirage du 2004-03-04	06 21 30 46	Compl. (11)
--------------	----------------------	-------------	-------------

Extra	Tirage du 2004-03-04	NUMÉRO: 452794	NUMÉRO: 738094
--------------	----------------------	----------------	----------------

Extra Spécial	Tirage du 2004-03-04	03 14 16 17 21 24 25 28 30 34	40 41 47 49 52 54 56 62 69 70
----------------------	----------------------	-------------------------------	-------------------------------

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

La Poule Spécial Gala, un événement unique ! Le dimanche 7 mars à 18 h 30 au réseau TVA.

Promotion Bio-Actif

Ça urge!

Quand les articulations font souffrir, quand les rouages grincent, quand une douleur est ressentie dans une articulation, c'est que le cartilage est en danger. Il faut agir. Les articulations ont besoin d'être nourries, ça urge!

Il n'est pas trop tard, mais la mise en place d'un plan d'action dès l'apparition de ces premiers symptômes est de première importance. Ce plan d'action basé sur l'activité physique modérée incluant des étirements et l'application d'une crème analgésique à la capsaïcine Flex-O-Flex peut vous apporter une hémococoncentration ou hyperhémie active, c'est-à-dire une concentration salubre du sang là où ça fait mal (Flex-O-Flex extra fort DIN 02238137 émis par Santé Canada).

Il faut mettre les bouchées doubles, ça urge! N'hésitez pas. Prenez le taureau par les cornes en ajoutant aussi la dose maximale de glucosamine (posologie : une ampoule de 2 000 mg par jour, maximum)

Flex-O-Flex en ampoules buvables est une véritable mine de glucosamine d'absorption rapide sans sodium ajouté, bien sûr. C'est ça stimuler ses défenses contre l'arthrite. C'est ça la science de la nature.

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

Clavardage
Aujourd'hui à 13 h
cyberpresse.ca avec Webcam
cyberpresse.ca/clavardage



Formule Un 2004

La saison démarre avec Stéphanie Morin!

TRANSPORT EN COMMUN

Transport 2000 demande de prioriser les trains de banlieue

BRUNO BISSON

Transport 2000 réclame du gouvernement du Québec qu'il accorde la priorité au réseau de trains de banlieue en y investissant 350 millions sur cinq ans, de préférence aux mégaprojets d'infrastructures et aux nouvelles autoroutes prévues dans la région de Montréal.

Selon l'organisme de défense des usagers du transport en commun, un programme soutenu de relance des trains de banlieue de 70 millions par année permettrait de créer trois nouvelles lignes, soit celles de Saint-Jérôme, Mascouche et Repentigny/L'Assomption, et de consolider les services sur les cinq lignes existantes, dont la clientèle a presque doublé depuis 1997.

En comptant les 155 millions déjà investis par Québec dans la modernisation des « vieilles » lignes de train de Deux-Montagnes et Dorion/Rigaud, et dans la mise en service récente des lignes de Blainville, Saint-Hilaire et Delson, l'ensemble du programme des trains de banlieue de Montréal s'éleveraient ainsi, sur une période de 15 ans, à un peu plus de 500 millions.

« Cela signifie, dit Jean Lévillée, président de Transport 2000 Québec, que pour une somme qui représente

les deux tiers des montants investis pour construire les cinq kilomètres du métro vers Laval, on aura créé 280 kilomètres de circuits de chemin de fer, qui transportent chaque jour plus de 100 000 personnes », soit à peu près 60 fois la clientèle additionnelle dans le transport collectif avec la mise en service du métro de Laval, en 2006.

Pour sa part, le directeur général de Transport 2000 Québec, Normand Parisien, a fait appel au ministre des Transports, Yvon Marcoux, pour qu'il reconsidère certains grands investissements — il a notamment évoqué la construction de l'autoroute 30 — de son ministère et de faire en sorte qu'à un moment où chaque sou est compté, le gouvernement du Québec dépense là où existent « de vrais besoins ».

« Pour nous, a-t-il ajouté, l'urgence d'investir massivement dans les transports en commun à Montréal et dans ses banlieues, ce n'est plus seulement un dossier pour le ministère des Transports. C'est maintenant une responsabilité qui incombe au gouvernement du Québec au complet. »

Le cas de Toronto

Au moment même où les porte-parole de Transport 2000 présentaient leurs revendications pour compléter

le réseau des trains de banlieue de la métropole, le journal *Toronto Star* traitait en manchette que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial ontarien venaient de s'entendre pour injecter 1 milliard de dollars dans les infrastructures du métro de Toronto.

Le gouvernement fédéral s'est aussi engagé, en 2001, à investir des sommes importantes dans le réseau de trains *Go Transit* de la Ville reine, après que le gouvernement provincial en eut repris la responsabilité devant l'échec manifeste d'une gestion municipale marquée au coin de la Révolution du bon sens, qui n'a pas duré cinq ans.

Durant cette brève période, de 1997 à 2001, les prix ont grimpé en flèche pour les usagers, les équipements de réseaux se sont détériorés faute d'un entretien adéquat, et la fréquentation des trains a brutalement chuté de 20 %. Sans parler des problèmes de circulation automobile, qui se sont aggravés au point où l'on estime aujourd'hui à 2 milliards de dollars par année les pertes de productivité reliées à la congestion routière dans la seule région de Toronto. C'est trois fois plus élevé qu'à Montréal.

De l'avis général de dizaines de groupes communautaires, écologistes et socio-économiques qui tentent de



PHOTO PATRICK SANFAÇON. LA PRESSE

L'organisme de défense des usagers du transport en commun réclame du gouvernement du Québec qu'il investisse 350 millions sur cinq ans.

puis un an de convaincre Québec de l'urgence d'agir en faveur des transports urbains, c'est un scénario semblable qui guette la métropole québécoise si les réseaux de transport en commun ne peuvent plus concurrencer l'automobile comme moyen de déplacement quotidien pour le travail.

Or, note Jean Lévillée, « le train de banlieue a démontré on ne peut plus clairement que c'est le mode de transport en commun qui attire le

plus d'automobilistes, et qui a le plus de chance de les convaincre de laisser leur auto à la maison ».

Les investissements requis pour ajouter des rames dans les circuits bondés comme Blainville ou Saint-Hilaire, pour prolonger la ligne de Delson jusqu'à Candiac ou pour desservir la banlieue est et la pointe est de l'île de Montréal, ne sont pas extravagants, selon M. Lévillée, si l'on considère ce que cela va rapporter à la métropole.

Deux Nomads plaident coupable

MARCEL LAROCHE

En acceptant de plaider coupable à des accusations réduites de complot pour meurtres, importation de cocaïne, trafic de stupéfiants et gangstérisme, André Chouinard et Michel Rose, deux membres des Nomads, ont à peu près réglé leurs comptes avec la justice.

Ils ont reconnu leur culpabilité hier matin devant le juge Gilles Hébert, de la Cour supérieure, et la Couronne et la défense ont proposé qu'ils soient condamnés à 22 ans de pénitencier.

M^e André Vincent, procureur-chef du ministère public, a fait un résumé succinct des activités criminelles de Chouinard et Rose, et surtout de leur implication dans la guerre des motards qui a fait plus de 150 morts, entre le 15 janvier 1995 et le 27 mars 2001.

À cette époque, ils ont fait des affaires d'or en complotant avec plusieurs complices, dont Sandra Antelo, son mari Raymond Craig, assassiné à l'été 2000, et l'ex-policier Guy Lepage, pour importer de la Colombie plus de 4000 kg de cocaïne en passant par les États-Unis.

Rose est détenu depuis son arrestation le 15 février 2001, juste avant le déclenchement de l'opération Printemps 2001 qui allait mettre fin à la guerre des motards.



André Chouinard et Michel Rose ont plaidé coupables à des accusations réduites de complot pour meurtres, importation de cocaïne, trafic de stupéfiants et gangstérisme.

Quant à Chouinard, l'ex-président des Rockers de Montréal devenu un Nomads, il avait déjà quitté de façon « honorable » l'organisation des Hells Angels et était en cavale depuis plusieurs mois quand il a été appréhendé dans un chalet de Ayer's Cliff, en Estrie, le 18 avril 2003.

En tenant compte du plaidoyer de culpabilité de Chouinard et Rose, qui survient à la suite de longues discussions avec leurs avocats, Christiane Filteau et Claude Grouard, la Couronne a conclu qu'une peine de 22 ans de prison était juste et équitable. De cette peine, il faut soustraire, en

double, le temps passé en détention préventive. Détenu depuis février 2001, Michel Rose, 48 ans, de Repentigny, risque donc 16 ans de prison, avec l'obligation de purger au moins la moitié de sa sentence avant toute possibilité de libération conditionnelle. Détenu depuis avril 2003, André Chouinard, 44 ans, lui aussi de Repentigny, est passible de 20 ans de prison, avec la même obligation de purger la moitié de sa peine.

La juge Hébert a mis le tout en délibéré et rendra sa sentence lundi matin.

L'agent Dérageon devra purger sa peine

STÉPHANIE DECELLES
LA VOIX DE L'EST

GRANBY — Pierre-Yves Dérageon, ce policier de Cowansville qui a tenté en 1997 de camoufler l'état d'ébriété de la fille d'un collègue alors qu'elle était impliquée dans un accident de la route, a été débouté hier par la plus haute instance judiciaire du pays.

La Cour suprême a en effet refusé d'entendre l'appel de l'ex-policier de la Sûreté du Québec. « Nous avons demandé la permission d'en appeler de la décision de la Cour d'appel, mais ça nous a été refusé », a expliqué l'avocat Tom Walsh, qui a tenté sans succès de démontrer que des points de droit devaient être clarifiés dans le dossier Dérageon.

Pierre-Yves Dérageon, père de cinq enfants, devra donc prendre le chemin de la prison plus de sept années après les événements qui lui sont reprochés. « C'est fini. Toutes les possibilités sont épuisées », a expliqué son avocat.

L'ancien policier, aujourd'hui âgé de 46 ans, devra donc purger les 12 mois de prison qu'il a écopés pour entrave à la justice.

Rapport falsifié

L'histoire remonte au 31 janvier 1996, en soirée. L'agent Dérageon et son collègue Jean-François Cloutier se rendent sur les lieux d'un accident de la route avec blessés à Sutton. Sur place, ils reconnaissent Sophie Brodeur, la fille d'un collègue, qui échoue par deux fois au test d'alcoolémie. Pour lui éviter des accusations criminelles, les deux hommes ainsi que le père de Sophie Brodeur, Marcel Brodeur, lui aussi policier, consentent à falsifier le rapport de police.

Ce n'est qu'une semaine plus tard que Jean-François Cloutier, pris de remords, décide de faire marche arrière et de corriger les chiffres. Sophie Brodeur fait alors face à une accusation de conduite avec facultés affaiblies, accusation que retirera le juge Paul-Marcel Bellavance en novembre 2000 en raison de « délais déraisonnables » dans les procédures.

Les trois policiers impliqués dans l'affaire sont à leur tour accusés d'entrave à la justice. Jean-François Cloutier est absous sans condition en juillet 2001 alors que Marcel Brodeur se résigne à purger sa peine de neuf mois de prison.

Pierre-Yves Dérageon devra maintenant faire de même.



INDE: LE RÉVEIL D'UN GÉANT

Une série de reportages inédits sur les ambitions économiques d'un pays tiraillé entre tradition et modernité.

DEMAIN
- 12 h aux *Affaires et la Vie*

DIMANCHE
- 10 h à *Dimanche magazine*

Une série de Michel Labrecque



www.radio-canada.ca/radio

Photo: Michel Labrecque

3209285A

MONDE

Le seul condamné des attentats du 11 septembre aura un nouveau procès

AGENCE FRANCE-PRESSE

KARLSRUHE, Allemagne — La justice allemande a cassé hier le verdict du Marocain Mounir El Motassadeq et ordonné un nouveau procès pour le seul condamné au monde pour les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, infligeant un nouveau revers à l'accusation après le récent acquittement d'un autre suspect.

La Cour de cassation allemande a estimé que les droits de la défense n'avaient pas été pleinement respectés et a souligné en particulier le refus des autorités américaines de transmettre un témoignage-clé.

« Un conflit entre des intérêts de sécurité de dirigeants gouvernementaux et les droits de la défense ne peut pas se résoudre au détriment de l'accusé », ont souligné les magistrats de la Cour, qui statue uniquement sur la forme et non sur le fond de l'affaire.

Âgé de 29 ans, Motassadeq avait été condamné en février 2003, à Hambourg, à 15 ans de réclusion criminelle, la peine maximale en Allemagne pour les faits qui lui étaient reprochés, à savoir « complicité de meurtre dans 3066 cas » (le nombre de victimes des attentats) et « participation à une organisation terroriste ».

Les juges de première instance avaient souligné que le Marocain, étudiant et ami de trois des kamikazes du 11 septembre 2001, ap-

partenait à la « cellule de Hambourg », considérée par l'accusation comme la base arrière des kamikazes islamistes liés au réseau terroriste Al-Qaeda d'Oussama ben Laden, à l'origine des attentats.

La décision de la Cour de cassation intervient un mois après l'acquiescement d'un autre Marocain, Abdelghani Mzoudi, par une cour de Hambourg qui avait jugé les preuves insuffisantes tout en refusant de le considérer « innocent ».

Les juges avaient notamment critiqué les États-Unis pour avoir refusé l'accès à un témoignage à décharge du Yéménite Ramzi Ben Al-Shibh, l'un des cerveaux présumés des attentats suicides, détenu aux États-Unis.

L'importance de ce témoignage, dans lequel Ben Al-Shibh affirme que ni Motassadeq ni Mzoudi n'appartenaient à la « cellule de Hambourg », a aussi été mise en avant dans la procédure de Motassadeq.

Comme ceux de Hambourg dans l'affaire Mzoudi, les magistrats de la Cour de cassation ont estimé les preuves insuffisantes pour condamner Motassadeq, mettant l'accent sur le rôle « central » du témoignage de Ben Al-Shibh.

C'est un revers cinglant pour le Parquet fédéral allemand, à l'origine des poursuites contre Motassadeq et Mzoudi, qui avait laissé en-

tendre que ce témoignage ne jouerait aucun rôle dans le recours en cassation de Motassadeq.

Selon les avocats de Motassadeq, l'absence du témoignage de Ben Al-Shibh complique aussi la procédure du Français Zacarias Moussaoui, 35 ans, seul inculpé aux États-Unis en relation avec les attentats du 11 septembre 2001.

Dans son arrêt, la Cour de cassation a estimé que « la lutte contre le terrorisme ne pouvait être une guerre sauvage et injuste ».

« Nous avons affaire à un suspect qui nie les charges retenues contre lui et qui est peut-être innocent », a ajouté le président Klaus Tolksdorf, observant toutefois qu'un « haut degré de suspicion » demeurerait.

Quoi qu'il en soit, les avocats de Motassadeq vont s'empresser de solliciter la mise en liberté « immédiate » de leur client, incarcéré en Allemagne depuis son arrestation à Hambourg fin novembre 2001.

Une hypothèse que souhaiterait sans doute éviter le ministre allemand de l'Intérieur Otto Schily, qui a « regretté » hier la décision de la Cour de cassation. « Dans l'immédiat, il s'agit cependant d'un retour devant la Cour de Hambourg », a souligné celui qui avait déjà critiqué l'acquiescement de Mzoudi, à l'instar des autorités judiciaires américaines.



Mounir El Motassadeq durant son procès à Hambourg.

PHOTO AFP

Les publicités de Bush sèment la controverse

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Le président américain George W. Bush a été accusé hier par des familles de victimes et des organisations de pompiers d'exploiter le drame du 11 septembre 2001, dans les publicités télévisées de sa campagne électorale.

« Tempête sur les pubs de Bush », titrait en énormes caractères le *Daily News*, quotidien populaire new-yorkais.

Ces clips, dont un en espagnol, sont diffusés depuis hier dans 17 États jugés les plus critiques pour l'élection présidentielle du 2 novembre. Ils montrent notamment des pompiers émergents des ruines du World Trade Center, sur fond de drapeau américain flottant au vent.

« Bush en appelle au désastre le plus grand de l'histoire de notre pays pour attirer les sympathies pour sa campagne », dénonce dans un communiqué Harold Schaitberger, président de l'Association internationale des pompiers (IAFF),



Photo AP

Image vidéo tirée des publicités républicaines.

filiale de la fédération syndicale AFL-CIO, traditionnel soutien des démocrates.

Il ajoute que, depuis les attentats, « Bush a utilisé les images le mon-

trant en train de mettre son bras autour d'un pompier new-yorkais sur un tas de débris à Ground Zero. Mais depuis deux ans et demi, il a aussi berné les pompiers et la sécu-

rité nationale en ne leur donnant pas les ressources nécessaires pour qu'ils assurent le travail que l'Amérique mérite ».

Monica Gabrielle, qui a perdu son mari dans l'attentat, a dit hier sa « colère » : « Le 11 septembre est le plus grand échec de Bush. Qu'a fait son administration pour empêcher cette tragédie ? »

William Doyle, dont le fils est mort ce jour-là, est en contact par courriel avec des milliers de familles. Hier, il disait avoir reçu 250 réactions, la plupart « scandalisées », dont l'une dit : « M. Bush ne peut pas faire ça sur la tombe de ma fille. » Doyle demande le retrait des publicités.

Tom Roger, père d'une hôtesse de l'air d'un des avions kamikazes, a dit au *Daily News* que « montrer l'horreur du 11 septembre, c'est vouloir prendre les gens à la gorge ».

Charles Wolf, un veuf, juge en revanche normales ces références aux attentats. « Ça ne me pose pas problème, si c'est fait avec délicatesse. J'ai accepté le fait que le nom de

mon épouse soit du domaine public. Le 11 septembre est une réalité, c'est l'événement le plus important depuis les bombes atomiques » de 1945, a-t-il déclaré.

Une porte-parole de M. Bush, Karen Hughes, a défendu les clips, qui confèrent selon elle une vision « de bon goût » de ce traumatisme national. « Le 11 septembre n'est pas une tragédie du passé, il définit réellement notre avenir », a-t-elle dit sur la chaîne de télévision CNN.

De son côté, le président Bush, 57 ans, participait hier en Californie à des collectes de fonds destinés à grossir sa cagnotte qui pèse déjà 104 millions de dollars. La semaine prochaine, il sillonnera son fief, le Texas.

L'offensive médiatique lancée par les stratèges républicains vise les électeurs indécis. Un récent sondage du Pew Research Center évalue leur nombre à 29 %, alors que 38 % de l'électorat soutient le sénateur démocrate du Massachusetts, John Kerry, et 33 % le président Bush.

Le président déchu Aristide veut rentrer en Haïti

AGENCE FRANCE-PRESSE

PORT-AU-PRINCE — La polémique a rebondi hier sur les conditions d'éviction du président haïtien Jean-Bertrand Aristide, alors que la communauté internationale commence à se mobiliser pour apporter une aide humanitaire à Haïti.

En exil en République centrafricaine, Aristide a laissé savoir qu'il veut « rentrer chez lui » et a répété qu'il a été « enlevé » par les Américains.

Après une demande d'enquête « indépendante » formulée mercredi par les 15 pays membres de la Communauté caribéenne (Caricom) sur les circonstances du départ d'Aristide, l'Afrique du Sud (pays pressenti pour l'accueillir) a aussi exigé, hier, une enquête supervisée par les Nations unies sur cette affaire.

Washington a cependant rejeté hier l'idée d'une telle enquête. « Il n'y a rien sur quoi enquêter, nous n'encourageons ni ne pensons qu'il

ya besoin d'une quelconque enquête », a déclaré le porte-parole du département d'État, Richard Boucher, en assurant qu'« il n'y a pas eu de kidnapping, pas eu de coup, pas eu de menaces ».

En pleine campagne présidentielle américaine, les démocrates du Congrès ont accusé l'administration républicaine de George W. Bush d'avoir contraint à l'exil l'ancien président haïtien.

À Port-au-Prince, des marines et des militaires français patrouillaient hier avec des policiers haïtiens dans les rues, où l'insécurité continue de prévaloir après l'annonce mercredi du dépôt des armes par les insurgés de Guy Philippe. Des coups de feu sporadiques retentissaient encore hier dans la capitale et de nombreux cadavres s'entassaient dans la morgue du principal hôpital, témoignage des violences des derniers jours.

Les troupes étrangères en Haïti — 1100 Américains, 800 Français, 120 Chiliens, une centaine de Canadiens — ont permis de donner un

« coup d'arrêt à la spirale de la violence » en Haïti, a assuré à Paris l'armée française.

À Miami, les représentants militaires de neuf pays désireux de participer à la force internationale de paix en Haïti étaient réunis hier, au quartier général du Commandement militaire américain pour le Sud (responsable notamment de l'Amérique latine), pour évaluer les besoins en hommes et matériels.

L'aide humanitaire arrive jusqu'à présent au compte-gouttes en Haïti. Un premier avion chargé de médicaments est arrivé mercredi. La Commission européenne a débloqué hier une aide humanitaire d'urgence de 1,8 million d'euros (3 millions \$ CAN), tandis que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) demandait 3 millions d'euros (5 millions \$ CAN) pour ses opérations d'urgence pendant les quatre prochains mois.

Une ébauche de normalisation politique était perceptible avec la première réunion d'un comité triparti-

te, dont la création auprès de la présidence était prévue par le plan international de règlement de la crise en Haïti.

L'ex-sénateur Paul Denis, au nom de l'opposition, le ministre des Haïtiens de l'étranger, Leslie Voltaire, représentant du parti Lavalas d'Aristide, et le Malien Adama Guindo, pour l'ONU, se sont rencontrés.

Le comité tripartite doit désigner un Conseil d'une dizaine de personnes représentant la diversité de la société haïtienne, qui sera chargé de former un gouvernement d'union nationale. À plus long terme, un scrutin parlementaire, peut-être couplé avec une élection présidentielle, pourra être envisagé.

Dans un entretien téléphonique enregistré avec un proche, fait depuis Bangui en République centrafricaine où il a été transporté dimanche, l'ex-président Aristide a dit hier qu'il voulait « rentrer » chez lui car « il n'y a pas eu démission formelle selon les normes ».

« Il y a un papier qui a été signé pour éviter un bain de sang, mais il n'y a pas eu une démission formelle selon les normes », a-t-il déclaré à ce proche et écrivain français spécialiste d'Haïti, Claude Ribbe.

Pour l'ancien président haïtien, cet « enlèvement politique était le prix à payer pour éviter un bain de sang ». « S'il faut faire une escale en Afrique du Sud, je le ferai, avant de rentrer chez moi », a-t-il ajouté.

Aristide a d'autre part accusé la France de « complicité dans son enlèvement politique » avec les États-Unis, en affirmant que Paris avait agi en rétorsion à sa demande de restitution de la « dette de l'indépendance ».

Par ailleurs, la Ligue centrafricaine des droits de l'homme a réclamé le départ « sans délai » d'Aristide, refusant que la République centrafricaine soit un « dépotoir pour un ancien despote ». L'ancien président devrait rester à Bangui au moins jusqu'au 14 avril, date d'un scrutin en Afrique du Sud.

VOS MEILLEURS COUPS SONT DANS NOS ALLÉES

2\$ de rabais

EXPOGOLF 2004

LA PRESSE

5, 6, 7 MARS 2004 PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL

à l'achat d'un billet à 12 \$ ou à 10 \$ (Offre non applicable aux enfants de 6 à 12 ans)

Présentez ce bon-rabais aux guichets du Palais des Congrès de Montréal. Ce bon-rabais ne peut être jumelé à d'autres promotions et n'a aucune valeur marchande. Un seul bon-rabais par personne. Aucune reproduction ne sera acceptée.

LE TOUR DU GLOBE

BELGIQUE

Dutroux en photos

L'hebdomadaire belge *La Libre Match*, a publié hier des photos du pédophile Marc Dutroux prises dans sa prison d'Arlon. La série de clichés illustre la vie carcérale de « l'homme le plus détesté de Belgique », montrant entre autres Dutroux en short, en train de se préparer un café auprès d'une machine disposée dans le couloir de la prison, auquel le pédophile a le droit d'accéder pendant la promenade des autres détenus. La ministre belge de la Justice, Laurette Onkelinx, a ordonné une enquête administrative afin de trouver l'auteur des photos et envisage de porter plainte. Marc Dutroux, dont le procès s'est poursuivi hier à Arlon, en-courra la prison à vie pour six enlèvements accompagnés de viols et la mort de quatre de ses victimes. Agence France-Presse

GRANDE-BRETAGNE

Oui au foulard islamique

Contrairement à ce qui se passe en France, le droit des jeunes musulmanes de porter le foulard islamique dans les écoles sera protégé en Grande-Bretagne, a déclaré hier Patricia Hewitt, ministre du Commerce. « Nous continuerons certainement à autoriser les jeunes filles à porter le hijab dans les écoles, tout comme nous autorisons les femmes officiers de police à porter le hijab et les officiers sikhs à porter le turban », a-t-elle dit devant la Chambre des communes. « Nous ne suivrons pas l'exemple de la France, qui possède une tradition de l'espace laïque public différent de la nôtre », a souligné la ministre. Associated Press

VENEZUELA

Démission

L'ambassadeur du Venezuela auprès des Nations unies, Milos Alcalay, a démissionné hier de son poste pour protester contre l'attitude du pouvoir vénézuélien dans la crise politique qui secoue son pays. « Mon pays s'est éloigné des principes fondamentaux qui devraient toujours prévaloir dans la mise en oeuvre d'une diplomatie basée sur les valeurs démocratiques », a expliqué l'ambassadeur. Au moins sept personnes ont été tuées ces derniers jours à Caracas où des affrontements ont opposé les forces de l'ordre à des manifestants hostiles au président Hugo Chavez. Agence France-Presse

CÔTE D'IVOIRE

Villageois abattus

Au moins huit civils ont été tués et 11 blessés lors d'une attaque menée dans la nuit de mercredi à hier contre un village proche d'Ouragahio (centre-Sud), région natale du président ivoirien Laurent Gbagbo. Des individus non identifiés et armés de fusils de calibre 12 ont fait irruption dans le village de Brodroumé, ont forcé des portes et abattu des villageois. Les victimes sont de l'ethnie bété à laquelle le président Gbagbo appartient. Les auteurs de l'attaque seraient des Ivoiriens originaires d'autres régions, chassés du village en 2001 lors de conflits entre villageois sur des questions de propriété des terres agricoles. Agence France-Presse

MOYEN-ORIENT

Bouclage total des territoires palestiniens

Israël a imposé hier soir un « bouclage total » des territoires palestiniens, par crainte d'attentats à l'occasion de la fête juive de Pourim, qui sera célébrée dimanche. Ce bouclage de la Cisjordanie et la bande de Gaza devrait être levé dans la nuit de lundi à mardi. Des milliers de gardes-frontières et policiers appuyés par des volontaires se sont déployés dans « les secteurs sensibles », notamment près des écoles et lycées, des centres commerciaux, des lieux publics et de loisirs. Des barrages ont été érigés sur les routes donnant accès aux grandes villes du pays. La fête de Pourim est marquée par des défilés carnavalesques. Agence France-Presse

Une station polaire russe coule après la rupture de la banquise

AGENCE FRANCE-PRESSE

MOSCOU — La Russie préparait hier une vaste opération de secours pour sauver les 12 membres d'une expédition scientifique, après que la station polaire russe Severny Polious 32 eut coulé suite à une rupture de la banquise sur laquelle elle était installée. Severny Polious 32 (SP-32), une station dérivante, a été presque entièrement engloutie mercredi à 14H15 GMT, un accident totalement inédit selon les spécialistes. « Brusquement, un énorme pan de glace s'est dressé. Il atteignait 3 mètres de hauteur, puis est passé à 5 m, puis à 7, puis à dix. Dans la demi-heure, il a englouti 90 % de la station. Il reste deux petits modules, celui de la radio-météo et un autre servant à des expériences scientifiques », a déclaré par télé-

phone à la chaîne de télévision NTV le directeur de la station, Vladimir Kochelev.

« Il n'y a pas de blessés parmi les membres de SP-32 », a précisé Vladimir Berezkin, un responsable chargé de cette zone.

Mais il faut faire vite pour sauver les rescapés, même s'il leur reste un abri, de la nourriture et du fioul, car les météorologues prévoient une aggravation des conditions climatiques dès dimanche.

La température moyenne sur le morceau de banquise où ils se trouvent est de -35 degrés Celsius et le vent atteint souvent 50 km/h.

Un avion An-26 est en route pour leur larguer des provisions et du carburant supplémentaires. Et leur évacuation pourrait s'effectuer d'ici à une semaine, à l'aide d'un hélicoptère MI-26 stationné à Arkhangelsk (Grand-Nord).

« La situation est complexe, aussi bien pour le vol lui-même, que pour les conditions météorologiques », a précisé le vice-président de la Douma, Artour Tchilingarov, président de l'Association russe des explorateurs polaires, car l'hélicoptère ne pourra probablement pas se poser sur la glace, qui n'est pas suffisamment épaisse.

Mais « la situation sur place est calme », a assuré un autre responsable des garde-frontières pour la région, Mikhaïl Choumavtsov. « Ils préparent une aire d'évacuation et attendent l'arrivée des équipes de secours », a-t-il dit.

L'expédition se trouve à quelque 700 kilomètres du pôle Nord géographique, dans le bassin de Nansen, entre le Groenland et la terre François-Joseph, selon les coordonnées fournies par les gardes-frontières.

SP-32 était une station installée sur un morceau de banquise, qui a parcouru 2 750 km en neuf mois dans la région du pôle, a expliqué le scientifique en chef de l'expédition à Saint-Petersbourg, Vladimir Sokolov, cité par l'agence Itar-Tass.

Elle se dirigeait vers le sud quand l'accident est arrivé, et venait de franchir le 84^e parallèle nord, « qui a coïncidé avec la fin de la nuit polaire et a permis à ses membres de bénéficier de deux à trois heures de soleil par jour, pour la première fois depuis l'automne dernier », a ajouté M. Sokolov.

SP-32, installée sur un morceau de glace de 1,5 km sur 2, était la première station dérivante à reprendre l'étude du pôle Nord après une interruption de douze ans. Elle devait achever sa mission en avril prochain.

Le Caire détient le frère du numéro 2 d'Al-Qaeda

ASSOCIATED PRESS

LE CAIRE — L'Égypte a reconnu hier qu'elle détenait dans l'une de ses pri-

sons Mohammed al-Zawahri — le frère du numéro deux du réseau Al-Qaeda — condamné à mort par contumace en 1999.

On pensait qu'Al-Zawahri était détenu par les autorités égyptiennes depuis au moins trois ans mais Le Caire ne l'avait jamais reconnu. Il avait été condamné à mort par contumace pour son rôle dans des attentats du Jihad en Égypte.

Son frère aîné, Ayman al-Zawahri, est le principal collaborateur du dirigeant d'Al-Qaeda, Oussama ben Laden. Au cours du même procès devant un tribunal militai-

re, il avait été condamné à mort par contumace pour des actes commis par le Jihad.

« Son frère, Mohammed al-Zawahri, est vivant dans une prison égyptienne. Il sera bientôt jugé », a déclaré le ministre de l'Intérieur Habib el-Adly, à des journalistes. Le ministre n'a pas précisé depuis combien de temps il était détenu ni à quelle date son procès aurait lieu.

LOGIQUE ALLEMANDE :

Quand l'intérêt baisse, l'intérêt augmente.

[**3,9%** *]

de financement à l'achat jusqu'à **60 mois**
sur toutes les Volkswagen 2004



Golf, Jetta, New Beetle, Passat, Touareg, Phaeton... Pour la première fois, tous — vous avez bien lu : tous — les modèles 2004 de la gamme Volkswagen sont offerts à seulement **3,9 % de financement à l'achat jusqu'à 60 mois**. Alors, rendez-vous sans plus attendre chez votre concessionnaire Volkswagen pour découvrir quel modèle vous convient le mieux. Mais dépêchez-vous, car une offre comme celle-là est évidemment d'une durée limitée.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

1 888 ROULE VW | vw.ca

LE WEEK-END TOUTE LA SEMAINE !
ACTUEL
magazine
Tous les vendredis dans LA PRESSE

3211486A

*L'offre s'applique à tous les véhicules Volkswagen 2004, neufs, en stock. Exemple de financement: un montant de 20 000 \$ au taux d'intérêt annuel de 3,9 % correspond à un versement mensuel de 367,43 \$ pendant 60 mois. Coût d'emprunt de 2 045,71 \$, pour une obligation totale de 22 045,71 \$. Les mensualités et le coût d'emprunt varieront en fonction de la durée, du montant emprunté et de l'acompte ou de l'échange. Ne s'applique qu'aux ventes faites à des particuliers. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offre en vigueur à partir du 3 mars 2004. Cette offre est d'une durée limitée et peut être retirée en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.

ÉDITORIAUX

Big Brother vous veut du bien



mouimet@lapresse.ca
 MICHÈLE OUIMET

Statistique Canada mijote un projet ambitieux : prélever un échantillon de sang et d'urine sur 10 000 volontaires. Le but : établir un portrait précis de l'état de santé de la population.

Statistique Canada ratisse trop large. Elle veut mesurer le taux de cholestérol, de plomb, le diabète, le SRAS, l'herpès, le sida, le virus du Nil, le poids, etc. Elle jongle aussi avec l'idée de décrypter l'ADN, ce qui lui permettrait de fouiller dans les gènes des Canadiens.

Coût de l'étude : 20 millions. Date du déclenchement de l'opération : 2006. Mais cette vaste entreprise soulève des questions. Est-ce que Statistique Canada est capable de mener une opération aussi complexe ? Elle est habituée de passer des questionnaires, pas de prélever des échantillons de sang et d'urine.

Que va-t-elle faire avec tous ces résultats ? Réponse de Statistique Canada : lancer des campagnes de prévention ciblées en fonction des résultats obtenus. Les Américains, qui recueillent de tels échantillons depuis 40 ans, ont découvert, entre autres, que le taux de plomb dans le sang était très élevé, ce qui a amené l'élimination d'additifs de plomb dans l'essence.

Bref, le but est noble, jure Statistique Canada. Et s'il devenait un peu moins noble ? Et si l'agence fédérale se mettait dans la tête de mesurer le taux de marijuana dans le sang ? Et s'il fallait que ce taux soit élevé ? On peut facilement imaginer le tollé soulevé par les groupes de droite. Le gouvernement ne serait-il pas tenté de mettre la hache dans le projet de loi sur

la décriminalisation du cannabis ?

Le diabète, le cholestérol, le SRAS ou le plomb, d'accord. Statistique Canada promet que les données resteront confidentielles — de toute façon la loi l'y oblige — et que les échantillons seront anonymes. Fort bien.

Mais l'ADN, non. Génome Canada et le projet Carthagène au Québec planchent déjà sur des banques d'information génétique. Les gènes révèlent non seulement l'état de santé d'un individu mais aussi son avenir. Exemple : développera-t-il certaines maladies comme l'Alzheimer ? Les compagnies d'assurance salivent à l'idée de mettre la main sur la carte génétique d'un individu, histoire d'augmenter ses primes si ses gènes recèlent des mauvaises surprises.

Statistique Canada n'a aucune expertise dans ce domaine ultra sensible. Pourquoi s'y jeter tête baissée ?

Certaines craintes devant l'envahissement de l'État frisent le délire paranoïaque. On ne vit pas sous une dictature et le gouvernement ne passe pas son temps à scruter ses banques de données pour espionner les contribuables.

Sauf que depuis le 11 septembre 2001, date fatidique où les sociétés occidentales ont découvert leur extraordinaire vulnérabilité, un éventail de mesures, pas toujours respectueuses de la vie privée, a été adopté par le gouvernement canadien pour lutter contre le terrorisme.

Le projet de Statistique Canada inquiète par son ampleur et son imprécision. Est-ce une bonne idée de laisser l'agence fédérale se promener avec des fioles à travers le pays pour analyser les urines et le sang des citoyens ? Peut-être mais le Commissaire à la protection de la vie privée doit surveiller très étroitement cette opération pour éviter les risques de dérives.

Césariennes à la carte



kgagnon@lapresse.ca
 KATIA GAGNON

Vous êtes enceinte et avez peur d'accoucher ? Une nouvelle option s'ouvrira bientôt à vous s'il n'en tient qu'à l'Association canadienne des gynécologues-obstétriciens : la césarienne réalisée sur demande, même si vous ne présentez aucune condition médicale qui la justifie. Il aura fallu plus de dix ans aux sages-femmes pour entrer dans les hôpitaux québécois mais, du jour au lendemain, on n'hésitera pas à proposer aux femmes enceintes une chirurgie majeure pour faire face à un événement pourtant parfaitement naturel. C'est l'envers du bon sens.

L'association n'a pas officiellement pris position sur la question, mais tout indique que la décision est déjà prise : on emboîtera le pas

Au plan philosophique, il y a quelque chose d'extrêmement dérangent à voir les femmes se retrancher ainsi volontairement dans la passivité lors de la naissance d'un enfant.

aux Américains en autorisant les femmes qui le désirent à accoucher sur la table d'opération. Aux États-Unis, le nombre de ces césariennes « sur demande » a augmenté de 20 % en l'espace de deux ans : elles comptent maintenant pour deux pour cent de l'ensemble des naissances.

Cette procédure est contre nature et il est, à notre avis, éthiquement contestable qu'une association médicale professionnelle vienne la cautionner. D'abord sur le plan financier : une césarienne, c'est trois jours de plus à l'hôpital, une visite en salle d'opération et plus d'infirmières que pour un accouchement

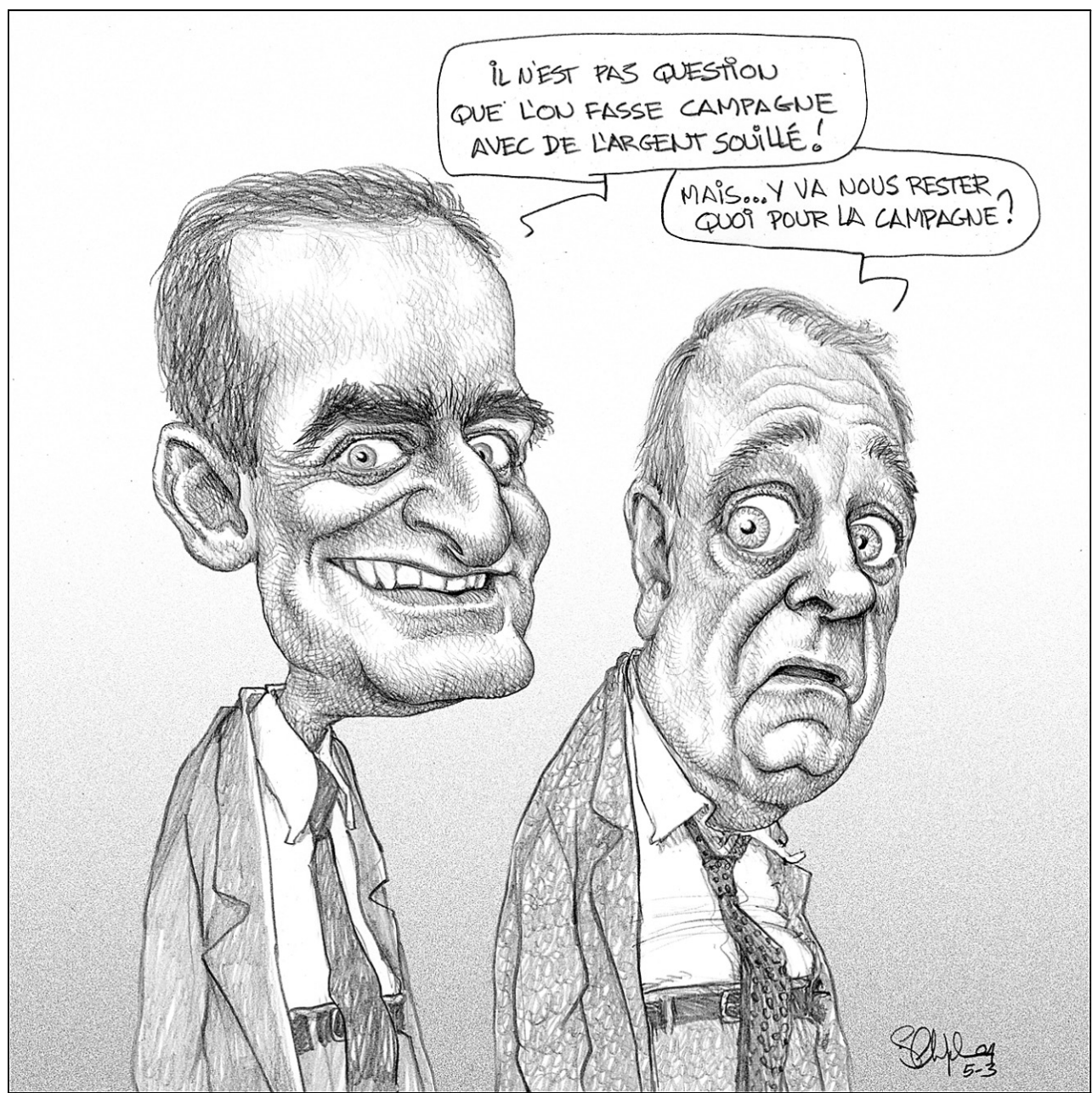
vaginal. Pourquoi paierions-nous lorsque cette opération est inutile ?

Mais c'est aussi la santé des femmes qui est en jeu. Bien sûr, une césarienne est, sur le coup, moins douloureuse qu'un accouchement vaginal. Mais parler d'absence de douleur, c'est travestir la réalité. On parle ici d'une chirurgie majeure, dont il faut plusieurs semaines pour récupérer. Sans compter les possibles complications. Bref, ça ne fera pas mal pendant, mais après. Et pas mal plus longtemps.

Au plan philosophique, il y a quelque chose d'extrêmement dérangent à voir les femmes se retrancher ainsi volontairement dans la passivité lors de la naissance d'un enfant. La douleur fait-elle partie intégrante de l'expérience de l'accouchement ? Certains croient que oui. D'autres ne jurent que par l'anesthésie. C'est là un choix très personnel. Mais le choix, justement, existe : la péridurale est disponible pour les femmes qui ne veulent pas souffrir. L'option du bistouri devient donc totalement superflue.

En fait, cette césarienne sur demande, c'est l'aboutissement d'une vision très médicalisée de l'accouchement, et le contrôle quasi absolu que les médecins exercent ici sur ce champ d'activité n'y est pas étranger. Les taux de césariennes et de péridurales sont infiniment plus bas que les nôtres aux Pays-Bas ou dans les pays scandinaves, par exemple, où l'ensemble des grossesses normales sont suivies par des sages-femmes. Les Hollandaises ou les Danoises sont-elles plus endurantes face à la douleur ? Bien sûr que non. Elles sont simplement mieux préparées psychologiquement à l'accouchement et mieux soutenues pendant le travail.

Avant d'autoriser les césariennes sur demande, commençons donc par élargir l'accès aux sages-femmes, qui sont, elles, très en demande. Au Québec, 900 femmes sont refusées chaque année dans les maisons de naissance. Les chirurgies sont des interventions lourdes, qui ne doivent être utilisées qu'en dernier recours : c'est là l'un des principes de base de la médecine, qu'on applique aux cardiaques, aux cancéreux, aux victimes d'accidents. Pourquoi diable ne vaudrait-il pas pour les femmes enceintes ?



serge.chapeau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

C'est juste notre argent

Sera-t-il possible de trouver les raisons de ces dépassements de coûts pour le métro de Laval. Avec ces scandales financiers, on se demande qui dit la vérité. C'est facile de faire des soumissions les plus basses possibles tout en sachant qu'il y aura des modifications aux plans qui feront monter les dépenses. Qui aura assez de cœur au ventre pour dénoncer ces magouilles continuelles qui surgissent lors de toutes sortes de projets publics. Car c'est l'argent des contribuables qui se promène de poche en poche...

Jacques Desrosiers

Le fantôme de Scully

Dans la saga entourant les commandites, les médias vont-ils traiter de nouveau du cas de Robert Guy Scully, qui s'est enrichi du fric des contribuables canadiens en toute impunité ? Le fantôme de Scully plane sur tout ce scandale. Va-t-elle devoir rendre des comptes ? La police l'a-t-il déjà interrogé ? J'aimerais bien savoir s'il risque d'être poursuivi pour son implication dans le scandale. M. Scully est-il à l'étranger présentement, tentant d'échapper au scandale ? J'espère qu'on va enquêter sur ce personnage plus que suspect.

Stéphane Audet
 Gatineau

Épisode honteux

La lettre de l'ex-felquiste Jacques Lanctôt, publiée dans *La Presse* d'hier, réagit odieusement à l'éditorial de la veille de Michèle Ouimet sur le documentaire *L'Otage*, relatant l'enlèvement du

diplomate James Cross en 1970, et dans lequel Lanctôt parle abondamment de ce triste et honteux épisode de l'histoire du Québec. Quel scandale de lire cet extrait de la lettre de Lanctôt : « ... tous les progrès réalisés dans le combat pour notre émancipation n'ont pas été le fait d'une pensée magique mais le fruit de luttes aussi bien violentes que pacifiques ». Quelle belle illustration de l'axiome « la fin justifie les moyens ». Peu importe qu'il y ait des morts et des estropiés, des personnes prises en otages et des explosions, si M. Lanctôt peut poursuivre son périple vers sa « glorieuse patrie ». Ces paroles de Lanctôt offrent le danger que d'autres personnes s'en remettent à nouveau à la violence devant le manque de popularité de l'option souverainiste. N'y aurait-il pas lieu d'examiner de près si les remarques citées ci-haut ne sont pas de nature séditeuse ?

René Miglierina
 Montréal

Les vrais besoins

Je veux réagir à votre article intitulé « Du bricolage pour assistés sociaux », publié hier. Ceux qui administrent les programmes pour favoriser l'intégration des assistés sociaux au marché du travail sont sans doute de bons administrateurs, mais ne connaissent rien du sujet traité. Ils ne savent pas faire la différence entre une personne qui veut s'en sortir et une autre qui cherche à exploiter le système au maximum. Combien de gens ont été victimes de ce système mal construit qui ne remplit pas sa vraie mission. La structure ne tient pas compte du besoin réel du candidat, comme par exemple un complément de formation pour

atteindre un diplôme manquant. Non, ce n'est pas dans les critères d'admissibilité du système. Par contre, on met en place des programmes d'études et de formation insensés à coup de millions qui ne répondent pas du tout aux besoins du postulant. Voire surtout au niveau de la formation professionnelle où les candidats sont payés pour suivre une formation qui ne leur servira jamais. J'en conclus que ces programmes devraient être conçus et administrés par les assistés sociaux eux-mêmes qui connaissent leurs vrais besoins. Il y a des universitaires parmi ces gens et beaucoup de personnes qualifiées pour prendre charge d'un tel programme : en collaboration étroite avec le ministère concerné, bien entendu.

Albert Gagnon
 Métabetchouan

De bons stratèges

Dans *La Presse* de ce matin (le jeudi 4 mars) on parle des poursuites intentées contre les gouvernements et à peu près tout le monde par les dissidents de Kanesatake. Je crois sincèrement que les Mohawks sont de bons stratèges. Il y a une enquête criminelle sur l'incendie de la résidence du chef Gabriel, menace d'enquête sur les allégations d'activités criminelles sur le territoire et support évident des gouvernements en place pour le chef élu, alors pourquoi ne pas prendre des otages ? Prenons des poursuites contre tout le monde et finalement nous aurons une monnaie d'échange quand viendra le temps des poursuites criminelles. Pas bête, finalement ! Ni les motards, ni la mafia, ne peuvent se payer ce luxe...

Jacques Gagné

Mettez de l'eau sur vos rôties!

Vous connaissez sans doute la recommandation : mangez moins de gras pour une meilleure santé de vos artères. Les preuves scientifiques sont indiscutables : nous avons intérêt à surveiller la quantité et la qualité de gras que nous consommons. Samedi dernier, j'avais besoin de margarine. Comme j'achète toujours la même variété de la même marque, j'ai décidé de me documenter un peu et lire les étiquettes pour, peut-être, acheter un produit plus « santé ». En effet, une margarine réduite de 67 % de gras trônait fièrement sur la tablette réfrigérée. Mais par quoi, diantre ! peut-on remplacer le gras dans la margarine ? ! En lisant l'étiquette, une réponse limpide

m'apparut : on le remplace par de l'eau ! La margarine ainsi allégée contient 68 % d'eau. Je me suis alors livrée à un petit calcul qui m'a permis de déterminer que compte tenu du prix de ladite margarine, 2,79 \$ pour 454 grammes, et de son contenu en eau, le consommateur paie 1,90 \$ pour 309 grammes d'eau. Si quelqu'un nous demandait de payer 6 \$ pour un litre d'eau, nous le traiterions sans doute de fou furieux. Pourquoi alors acceptons-nous de nous faire escroquer de la sorte au nom d'une saine alimentation ? J'ai donc décidé d'acheter ma margarine habituelle et de « beurrer » un peu moins épais...

Jana Havrankova



PHOTO ARCHIVES PCO



Cette photo prise, mardi dernier, par le robot *Opportunity* montre une série de roches que les experts de la NASA comptent bien explorer prochainement.

PHOTO NASA©

« Polluer » Mars ?

Le jour (pas si lointain) où des hommes fouleront le sol rouge, ils risquent de contaminer cette planète qui constitue un milieu très accueillant

CLAUDE LAFLEUR



L'auteur est journaliste scientifique et couvre l'exploration spatiale depuis plus de vingt ans. Il est notamment l'auteur du site Web « Les Dossiers Espace » (<http://www.cam.org/lafleur/>).

Le petit véhicule tout-terrain *Opportunity* a peut-être fait une découverte extraordinaire : l'une des premières roches qu'il a analysé semble avoir trempé dans l'eau. La caméra-microscope du robot a en effet observé à l'intérieur du rocher baptisé *El Capitan* de petites crevasses laissées par la dissolution de sels minéraux ainsi que de petites sphères que les géologues appellent des bleuets. Or, pour que de telles formations existent, il a fallu que la roche demeure dans l'eau durant suffisamment longtemps.

Cette découverte est remarquable à plus d'un titre, mais d'abord parce qu'elle pourrait révéler que sur Mars il y aurait eu des étangs, et non pas que des rivières comme on avait observé jusqu'à présent. Mais, plus important encore pourrait être le fait que c'est la première fois qu'on dispose d'instruments capables de scruter des roches martiennes.

Or, le fait d'avoir découvert du premier coup

Une mission aller-retour vers Mars devrait coûter au bas mot de un à deux milliards \$ et offrir de belles perspectives de coopération entre les États-Unis, l'Europe, la Russie et le Canada.

une roche qui aurait trempé dans l'eau pourrait indiquer qu'une bonne partie de la planète aurait jadis été détrempée. Autre élément significatif : le terrain exploré par *Opportunity* se situe à l'équateur, soit loin des pôles où nous savons qu'il y a de l'eau. Tout indique donc que l'eau aurait été un jour abondante sur Mars, mais quand et durant combien de temps ? Voilà qui reste à préciser.

Néanmoins, qui dit présence abondante d'eau évoque bien sûr la probabilité qu'une vie (très primitive) ait pu s'y développer. C'est ce qui a d'ailleurs fait dire au chef scientifique de la mission, Steve Squyres : « Nous croyons que cette région de Mars a été durant un certain temps un environnement habitable. » Le spé-

cialiste s'est toutefois empressé d'ajouter : « Mais nous ne pouvons dire qu'il y a eu de la vie. Ça, nous l'ignorons. »

Et maintenant ?

Hélas !, le petit robot *Opportunity* — de même que son acolyte *Spirit* — ne sont pas équipés pour repérer des traces de vie en tant que telles. Les deux tout-terrains sont avant tout des géologues, et non pas des microbiologistes. Néanmoins, ils continueront de prospecter la région où ils se sont posés durant encore au moins deux mois (et probablement jusqu'à l'été). Ce faisant, ils scruteront le sol environnant et pourraient ainsi repérer d'autres roches ayant séjourné dans l'eau.

Ainsi, si *Spirit*, qui explore l'autre côté de la planète, observe lui aussi des rochers soumis à l'eau, il confirmera pratiquement du coup qu'une portion importante de Mars a déjà été immergée. Par contre, si ni l'un ni l'autre n'observent d'autres traces d'eau, les géologues seront pour le moins perplexes...

En réalité, pour déterminer s'il y a eu ou non de la vie sur Mars, il faudra y dépêcher de nouveaux explorateurs. La NASA prévoit d'ailleurs envoyer tous les 26 mois une ou deux sondes qui, pour certaines, scruteront la planète depuis une orbite alors que les autres exploreront le sol après s'y être posées.

C'est ainsi que l'an prochain, la NASA lancera un « Mars Reconnaissance Orbiter » qui sera équipé de caméras et d'instruments capables de détecter depuis l'orbite la présence d'eau souterraine. En 2007, l'agence spatiale lancera une sonde qui se posera au pôle sud de Mars, là où il y a la glace. Puis, à partir de 2009, elle se propose d'expédier des « Mars Science Laboratory », des véhicules d'exploration nettement plus perfectionnés que *Spirit* et *Opportunity*. Évidemment, la récente découverte façonnera les équipements scientifiques qui seront embarqués à bord de ces laboratoires ambulants.

Mais, en fin de compte, pour déterminer à coup sûr s'il y a eu ou non de la vie sur Mars, on se devra probablement d'analyser des échantillons dans nos laboratoires terrestres. Pour ce faire, la NASA envisage effectuer dans une dizaine d'années une première mission de cueillette d'échantillons martiens. Mais l'opération est aussi complexe que risquée.

Bien entendu, la sonde devra d'abord de se poser sur Mars, ce qui n'est pas une mince affaire. Puis, à l'aide d'une foreuse et/ou d'une pelle, elle recueillera un ou des échantillons qu'elle placera dans une capsule. Celle-ci s'envolera de Mars pour faire route vers la Terre. Enfin, au terme d'une mission de trois ou quatre années, elle nous reviendra atterrir ou amerrir.

Notons qu'une telle mission devrait coûter au



PHOTO REUTERS©

La caméra-microscope du robot a observé à l'intérieur du rocher baptisé *El Capitan* de petites crevasses laissées par la dissolution de sels minéraux ainsi que de petites sphères que les géologues appellent des bleuets.

bas mot de un à deux milliards \$ et offrir de belles perspectives de coopération entre les États-Unis, l'Europe, la Russie et le Canada.

Débarquement compromis

Ironiquement, plus on observe sur Mars de fortes probabilités d'un milieu propice à la vie, plus cela risque de compromettre le débarquement d'humains. En effet, le jour où des hommes fouleront le sol rouge, ils y laisseront nécessairement derrière eux des micro-organismes. Autrement dit : ils contamineront d'autant plus la planète que c'est un milieu accueillant.

Et ce ne serait pas une première. En effet, en novembre 1969, lors du deuxième débarquement sur la Lune, les astronautes d'*Apollo 12* sont allés récupérer des pièces d'une sonde robot qui s'y était posée trente mois avant eux. Or, de retour sur Terre, les scientifiques ont

découvert avec stupeur que des micro-organismes terrestres s'étaient logés dans la caméra de la sonde peu avant son lancement. Ils sont même parvenus à les ranimer, prouvant contre toute attente que des êtres peuvent survivre aux rigueurs lunaires durant une longue période.

Depuis ce temps, toutes les sondes qui sont expédiées vers Mars sont minutieusement stérilisées. Les scientifiques s'assurent de la sorte que si jamais ils découvraient des traces de vie, qu'il ne s'agisse pas d'une importation terrestre !

Il se pourrait donc que, lorsque viendra le temps d'envoyer des hommes sur Mars — dans dix ou vingt ans —, on assiste à une levée de boucliers de la part d'« environnementalistes » et de scientifiques qui s'objecteront à ce qu'on « pollue » ainsi irrémédiablement un monde où la vie est (ou a été) possible...

Psychose et cannabis: la prudence s'impose

NANCY LÉGARÉ

ET RICHARD CLOUTIER

M^{me} Légaré est pharmacienne et membre du comité sur les drogues de l'hôpital Louis-H. Lafontaine ; M. Cloutier est psychiatre à l'hôpital Louis-H. Lafontaine et à la clinique Cormier-Lafontaine, une clinique spécialisée destinée aux personnes qui présentent à la fois des problèmes de toxicomanie et de santé mentale.

Certains médias ont abordé, récemment, la question de la consommation de cannabis par des personnes hospitalisées en milieu psychiatrique. Socialement, il y a actuellement une certaine banalisation de l'usage du cannabis et même une complaisance à en faire indirectement la promotion. Dans un tel contexte, nous croyons important d'intervenir publiquement et de favoriser ainsi la tenue d'un débat éclairé à ce propos, basé sur les plus récentes données scientifiques concernant l'impact de cette con-

sommation sur la maladie mentale et son traitement.

De prime, abord il convient de préciser que nous ne parlons pas ici des effets du cannabis sur la santé physique ou sur l'ensemble des troubles psychiques. Nos commentaires ne visent que la problématique concernée par le débat actuel ; comme cliniciens, nous constatons les effets les plus néfastes, chez les personnes souffrant à la fois de dépendance au cannabis et de troubles psychotiques, en particulier la schizophrénie.

Il est généralement admis que l'intoxication au cannabis peut induire des épisodes psychotiques chez certains individus vulnérables. Il existe toujours une controverse cependant quant au fait que l'usage du cannabis puisse causer la schizophrénie ou d'autres troubles psychotiques à long terme.

Récemment, la revue de quatre grandes études épidémiologiques portant sur un total de plus de 100 000 individus a permis d'éta-

blir une corrélation entre la consommation de cannabis et le développement éventuel d'une schizophrénie, le risque étant multiplié de deux à trois fois. Plus l'usage débute tôt dans la vie, plus la consommation est intense et plus le risque est élevé. Nous employons le terme de corrélation et non de cause, signifiant que le cannabis n'est ni un facteur suffi-

Il est généralement admis que l'intoxication au cannabis peut induire des épisodes psychotiques chez certains individus vulnérables.

sant ni nécessaire à la survenue d'une psychose. Compte tenu des efforts importants déployés par notre société dans le traitement de cette terrible maladie, nous croyons toutefois qu'il s'agit d'un facteur à ne pas négliger dans nos interventions, tant en termes de prévention que de réadaptation. Sur une base théorique, il est estimé, à partir de ces données, que

8 % des cas de schizophrénie pourraient être ainsi prévenus.

L'usage inapproprié de substances psychotropes a été identifié comme un problème courant chez les personnes qui présentent un premier épisode psychotique. On estime que près de 70 % de ces dernières ont consommé des substances illicites, principalement du cannabis, dans les années précédant le diagnostic et qu'environ 50 % d'entre eux ont consommé du cannabis dans le mois précédant leur évaluation par un médecin.

Bien que les liens entre la quantité de cannabis consommée et les effets sur la santé mentale ne soient pas toujours clairs, il ne fait pas de doute qu'une fois la maladie diagnostiquée, l'usage quoti-

dien de cannabis augmente les risques de rechutes psychotiques et perpétue, voire augmente, les symptômes qui y sont reliés : fatigue, manque de motivation et de concentration, apathie, indifférence. La consommation de cannabis est également associée à des hospitalisations plus fréquentes, une période de rétablissement plus longue, une efficacité réduite du traitement pharmacologique et à un pronostic plus sombre.

À la lumière des données les plus récentes, publiées dans la littérature scientifique, les équipes soignantes (notamment celles de l'hôpital Louis-H. Lafontaine et de la clinique Cormier-Lafontaine) encouragent donc l'arrêt de la consommation de cannabis pour leur clientèle, considérant les risques non négligeables qu'une telle consommation a, nous le constatons quotidiennement, sur l'évolution et le traitement de leur problème de santé mentale et son impact sur leur qualité de vie.

ACTUALITÉS

Abdurahman Khadr affirme avoir travaillé pour la CIA et le FBI

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Un Canadien qui a reconnu que sa famille avait eu des liens avec le réseau terroriste Al-Qaeda affirme avoir été recruté afin de travailler pour le compte de la CIA, du FBI et de l'armée américaine, en Afghanistan, puis à la prison américaine de Guantanamo Bay, à Cuba.

Au cours d'un entretien diffusé hier durant l'émission *The National*, sur les ondes de la chaîne anglaise de la télévision de Radio-Canada, Abdurahman Khadr a expliqué avoir eu tellement peur, à la suite de sa capture par les forces américaines, qu'il a accepté de vivre pendant neuf mois dans un local secret de la CIA, à Kaboul.

Des passages clés du témoignage de Khadr ont été soumis à des tests polygraphiques, avec succès, a indiqué CBC.

Abdurahman Khadr a déclaré avoir donné à Kaboul ce qui est devenu connu sous le nom de « visite Abdurahman ». « J'accompagnais les gens de la CIA, du FBI, les militaires », a-t-il déclaré au réseau de télévision, qui a fourni à la Presse Canadienne une transcription de l'entretien.

« On partait en voiture dans Kaboul et on leur montrait les maisons des gens d'Al-Qaeda, les maisons secrètes (...) Je disais tout simplement ce que je savais. »

La famille Khadr a longtemps nié tout lien avec Al-Qaeda, mais elle a reconnu dans des entrevues diffusées par CBC, mercredi,

avoir adhéré au terrorisme, estimant que mourir pour la cause était la chose à faire.

Abdurahman Khadr a reconnu que son père et certains de ses frères avaient combattu à titre de membres du réseau Al-Qaeda et qu'ils avaient même partagé un toit avec Oussama ben Laden.

Sa mère et sa soeur, au Pakistan, ont dit être fières que leur famille ait participé aux attentats terroristes commis contre des cibles américaines, le 11 septembre 2001.

Âgé de 21 ans, Abdurahman Khadr, libéré par les autorités américaines parce qu'il avait accepté de participer à leurs enquêtes, est retourné vivre à Toronto, l'an dernier. Il dit vouloir vivre paisiblement et être un « bon musulman ».

EN BREF

Gaspésia: Landry a des comptes à rendre, dit Dumont

Mario Dumont pense que l'ex-premier ministre Bernard Landry doit rendre des comptes dans le dossier de la Gaspésia. M. Dumont a dénoncé ce qu'il appelle le modèle d'« interventionnisme à outrance » du gouvernement québécois, dont il dit que M. Landry s'est fait l'un des chantres notamment comme ministre des Finances. Même si le PQ n'est plus au pouvoir, le chef de l'ADQ croit que les contribuables québécois ont le droit de savoir ce qui s'est vraiment passé. La fermeture de la Gaspésia a causé la perte nette de 312 millions de dollars en fonds publics. L'ADQ demande donc un débat à la commission des finances publiques de l'Assemblée nationale.

Mario Cloutier

Contre un forum en juin

Le flou qui entoure le Forum sur le collégial inquiète les associations étudiantes de 19 cégeps. Le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, s'est engagé à tenir cette consultation, mais il n'a toujours pas précisé quels sujets y seront abordés, ni la date choisie. Selon un scénario souvent évoqué, le Forum aurait lieu durant les deux premières semaines de juin, ce qui mécontente les cégépiens. « En juin, ni les étudiants, ni les professeurs ne seront là. Veut-on ne consulter que la Fédération des cégeps et le Conseil du patronat ? » a dit Alice Monet, de l'association générale des étudiants de Bois-de-Boulogne. Une journée de contestation est prévue le 14 avril. Marie Allard

la **Baie** encore plus

Solde

à la Baie ce week-end

Du vendredi 5 au dimanche 7 mars

30 % de rabais
pantalons tout-aller pour lui
Dockers, Hagggar, Perry Ellis, Calvin Klein, ToGo^{mc} et Mantles^{mc}



OFFRES DE SAMEDI SEULEMENT Ne peuvent être combinées à aucune autre offre.

solde 299,99 \$ télé Electrohome, 69 cm (27 po) Ord. 389,99 \$. Solde 299,99 \$. N° EH8091X. Ord. 349,99 \$.	90 \$ de rabais bateurs sur socle Ultra Power de KitchenAid en stock Ord. 389,99 \$. Solde 299,99 \$.	60 % de rabais batterie de cuisine Casa Bella de Lagostina en inox, 18 pièces Ord. 549,98 \$. Solde 219,99 \$.	50 % de rabais chaussures de ville et tout-aller Hunt Club et Mantles ^{mc} Pour lui. Ord. 59,99 \$ à 70 \$. Solde 29,99 \$ à 34,99 \$.	50 % de rabais slips en boîte pour elle Warner's et WonderBra	45 % de rabais bijoux fins gemmés en or à 10 ct et 14 ct	40 % de rabais choix de tenues de nuit et peignoirs printaniers Claudel pour elle	40 % de rabais pantalons tout-aller Hagggar pour lui
---	---	--	---	---	--	---	--

FEMME solde 9,99 \$ à 29,99 \$ mode ToGo ^{mc} pour elle Ord. 14 \$ à 39 \$. Achetez-en un, obtenez le 2^e à 50 % de rabais • chaussettes pour elle McGregor, Silks, Secret, WonderBra et Hue • slips no panty-line de Jockey pour elle. Modèle Modal dans le lot. Le 2 ^e article doit être de valeur égale ou inférieure. Achetez-en un, le 2^e est GRATUIT soutiens-gorge Jockey à prix ordinaire Le 2 ^e article doit être de valeur égale ou inférieure.	25 % de rabais • sélection mode pour elle mac & jac Tailles courantes, petites et grandes. • sélection mode griffée pour elle Tailles courantes et petites. • chaussures de marche sportive pour elle et lui Reebok, Etonic, Ryka et Nike 6 ou plus : 40 % de rabais 3 à 5 articles : 35 % de rabais 1 ou 2 articles : 30 % de rabais collants fins ou opaques Silks, Secret, Hanes, Dim et WonderBra BIJOUX, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES 2 ou plus : 55 % de rabais un article : 50 % de rabais bagages Exceptions : Eddie Bauer et ceux dont le prix se termine par 99 \$.	25 % de rabais • de ToGo ^{mc} et Roots : bijoux en argent fin, en jade de la C.-B. et bijoux mode sertis de pierres semi-précieuses • superbe assortiment de chaussures de marque pour toute la famille • choix de montres de marques renommées HOMME 10 \$ de rabais chemises tout-aller pour lui Arrow Sport et Natural Issue 50 % de rabais chemises de ville Kent d'Arrow pour lui 30 % de rabais complets et vestons sport Fumagallis et pantalons de ville Dockers pour lui ENFANT 30 % de rabais tenues d'extérieur printanières pour enfant Tailles pour bébé dans le lot.	25 % de rabais mode pour fille et garçon Osh Kosh et Point Zero FOYER solde 579,99 \$ télé Sony à écran plat, 69 cm (27 po) Ord. 599,99 \$ jusqu'à 50 \$ de rabais micro-ondes Panasonic et G.E. à hotte intégrée Un exemple. Micro-ondes Panasonic à hotte intégrée en inox. N° NN263S. Ord. 699,99 \$. Solde 649,99 \$. 55 % de rabais serviettes Royal Velvet 50 % de rabais plus une remise instantanée allant de 25 \$ à 100 \$ duos-sommeil Gleneden II Beautyrest de Simmons Un exemple. Duo, grand lit. Ord. 2 199 \$. Solde 1 099 \$. Après remise 999 \$.	50 % de rabais oreillers ToGo ^{mc} et Ralph Lauren 40 % de rabais • couettes et couvre-matelas ToGo ^{mc} et Ralph Lauren • mélangeur Proctor-Silex Ord. 49,99 \$. Solde 29,99 \$. • literie Royal Velvet 30 % de rabais tapis d'appoint 25 % de rabais • services d'ustensiles de table Oneida, 20 pièces • articles Henckels • vaisselle ToGo ^{mc} 15 % de rabais canapés-lits à prix ordinaire 10 % de rabais petits électros de cuisine et de soins personnels
---	---	---	---	--

temps de prime Estée Lauder **seulement @ la Baie** À l'achat de 29 \$ ou plus de produits Estée Lauder, vous obtiendrez une prime exclusive de 7 pièces. En vigueur jusqu'au dimanche 14 mars.

achat-choc

19,99 \$ à 39,99 \$ fragrances pour elle et lui. Grandes marques, prix extra! Tant qu'il y en aura. Le choix varie selon le magasin. Ventes fermes.	39,99 \$ chaussures sport tout-aller Funnel en cuir pour lui	60 % de rabais bijoux en or à 10 ct	14,99 \$ caleçons boxer tissés Calvin Klein pour lui Prix de comparaison 26 \$	19,99 \$ polos rayés Natural Issue en tricot pour lui	69,99 \$ services d'ustensiles de table Camden d'Oneida, 45 pièces Prix de comparaison 147 \$	1 299 \$ canapés tout cuir Prix de comparaison 1 999 \$
--	--	---	---	---	--	--

50 % DE RABAIS ADDITIONNEL mode à prix de liquidation pour elle et lui Global Mind et Polo Jeans. Sur nos derniers prix étiquetés.	30 % DE RABAIS ADDITIONNEL • tenues de nuit, peignoirs, dessous de jour, slips et soutiens-gorge mode à prix déjà réduit pour elle • sportswear automne-hiver à prix déjà réduit pour lui Tommy Hilfiger, Chaps Ralph Lauren, Polo Ralph Lauren, Perry Ellis, Hagggar, Dockers, ToGo ^{mc} , Mantles ^{mc} , Wayne Gretzky, etc. Sur nos derniers prix étiquetés.	25 % DE RABAIS ADDITIONNEL • choix de tenues mode griffées à prix de liquidation pour elle Liz Claiborne, Jones New York, Tommy Hilfiger, Polo Jeans, etc. Tailles courantes et petites. • chaussures, bottes et pantouffles à prix de liquidation pour toute la famille • literie à prix déjà réduit Sur nos derniers prix étiquetés.
--	---	---

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Atout griffé », « Achat-choc », Style&Co., INC, Nine & Co et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Précisions en magasin.

OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.

*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.





Bio Actif

Aux p'tits soins, mon lapin!

Je n'ai plus le goût de rire du tout. Je panique, j'ai les nerfs à fleur de peau. Tout m'énerve et m'ennuie à la fois. Je ne m'émerveille plus de quoi que ce soit. Je m'isole, j'ai perdu le désir d'apprendre. Je fuis, je me cache de tout et de moi-même. Je suis une catastrophe ambulante.

Comment peut-on descendre si bas? Je me sens flotter dans un vide sans fin. On ne peut pas vivre comme ça! Je ne me reconnais plus. Qu'est-ce que j'ai fait de mes rêves? J'ai l'impression que quelque chose en moi est brisé. Je suis au bout du rouleau, j'ai des idées noires à longueur de journée.

Hôlà, mon lapin! Vous avez besoin d'un coup de pouce pour remonter la pente? Décontract-Tin décontracte et vous aide à reprendre le chemin.

Tension, nervosité, insomnie? Décontract-Tin! Aux p'tits soins, mon lapin! DIN 02239962 émis par Santé Canada.

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777

Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

SI TU ES JOLI SOIT POLI !

On nous pose souvent la question est-ce qu'Infoman est une émission d'humour ou une émission d'information? Nous tenons à mettre la chose au clair une fois pour toutes!!! Nous sommes une émission... alternative?!? Et nous réussissons tout de même à vous informer par la même occasion.

Cette semaine, on apprend : Que le 281 a déménagé, qu'il est facile de faire suinter une icône, que les trophées des oscars bien que prestigieux sont ultra-oxydables, les heureux propriétaires doivent donc les polir souvent (ou sinon ils se détériorent comme de vulgaires métrostars) et que M. Farhat anime une ligne ouverte sur les ondes de CJSM.



Stéphane Laporte inc.

LA PRESSE **ZONE 3**

cyberpresse.ca

INFOMAN ce soir 19 h

www.radio-canada.ca/infoman



Camps de vacances et camps de jour

Ne manquez pas ce cahier spécial demain dans **LA PRESSE**

REPORTAGE PUBLICITAIRE